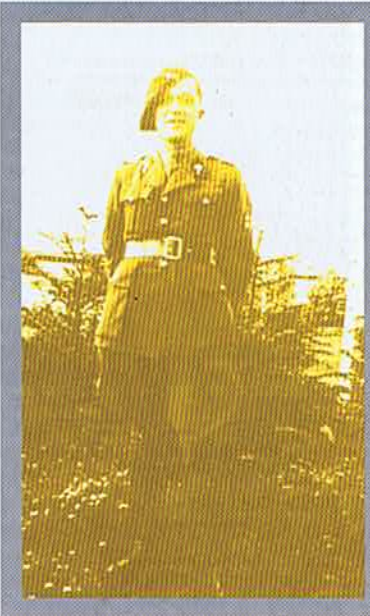


REVUE TRIMESTRIELLE DE LA
FRATERNELLE ROYALE DES CHASSEURS ARDENNAIS



Numéro 216 - 1er trimestre 2004



**comme ils étaient fiers alors
de prendre la pose !**

Le Conseil d'Administration

PRESIDENT NATIONAL
Général-major e.r. Jean Henrioul
Avenue Baron Fallon, 19 - 5000 Namur
Tél. 081 74 45 55
e-mail : henrioul.jij@belgacom.net

VICE-PRESIDENTS NATIONAUX

Col Hre Baudouin Keutiens
Rue de Liège 25 - 4800 Verviers
Tél. 087 22 82 78

François Guilot
Boulevard Léopold III 19, Bte 13
1030 Bruxelles Tél. 02 705 78 79

Paul Thomas
Rue Thier Ardent 29
4480 Engis - Tél. 04 275 20 76

SECRETARE NATIONAL
Raymond Van Frachen
Rue Robert Boisacq, 5 Bte 12
1330 Rixensart - Tél/Fax 02 652 34 89

SECRETARE NATIONAL-ADJOINT
Joseph Poncelet
rue du Sablon, 119 B-Bte 2
6600 Bastogne - Tél. 061 28 99 94
e-mail : j.poncelet@freebel.net

TRESORIER NATIONAL
Lt Col Hre Gérard Van Nieuwenhove
avenue de Nivelles, 15 - 1300 Limal
Tél: 010 41 90 03
e-mail : gevni@skynet.be
CCP Fraternelle: 000-0344969-37

TRESORIER NATIONAL-ADJOINT
Jean Dandols
rue des Longues Aires, 9
6990 Bourdon Tél. 084 31 40 04

ADMINISTRATEURS
Raymond Meinguet
Rue Harmoncourt, 26 - 6762 Saint-Mard
Tél. 063 57 93 91

Colonel BEM e.r. Maurice Dieu
Avenue Sart Paradis, 21 - 5100 Wépion
Tél. 081 46 14 90

Adjt-chef e.r. Jean Klein
Tél/fax 087 77 33 79
32, av Marie-Thérèse 4900 Spa

Administrateur de la revue
Jacques Arnould
Tulpenlaan 30 - 3090 Overijse
Tél. 02 657 07 06

Commissaire pour les Germanophones
Aloys Palm - 080 21 50 81
Neuville-haut, 36
6690 Vielsalm
e-mail : aloys.palm@belgacom.net

DELEGUES DES SECTIONS :
les Présidents des Sections

ADRESSES UTILES :

Porte-drapeau National
Albert Frédéric - 081 40 20 92
Chemin des Déchamps, 4
5170 Profondeville
Le Régiment
Officier S1, Tél. 084 32 61 01
Camp Roi Albert
6900 Marche-en-Famenne
Le Musée de Marche
Regt de Ch A - Camp Roi Albert
6900 Marche-en-Famenne
Tél: 084 32 60 82
CCP: 000-3251256-10
Lt Col Hre B. Goffinet
Tél: 084-31 35 82
1Sgt/Maj J. Gaand 084 32 61 77
ou privé: 024284777
ou GSM 0475 92 77 11
Cpl/Chf J-M Wallon 084 32 61 39
ou 084 32 61 08
ou privé: 081 73 47 04

La salle ChA au Fort de Huy :
voir section de Huy
La MESA
7e Bde Mec Camp Roi Albert
Tél & fax: 084 32 21 57
e-mail: officier.mesa@ping.be

Les dirigeants des Sections Régionales

ARLON
CCP: 000-0980849-82
Président:
Lt Col (r) Guy Schandeler 063 22 27 34
Heckbous, r de la Rausch 18, 6700 Arlon
Secrétaire: Fernand Lacroix 063 22 10 00
Avenue de Mersch, 239, 6700 Arlon
Trésorier: Jacques Léonard 063 22 07 64
rue de Viville 23, 6700 Arlon

ATHUS- MESSANCY- AUBANGE SELANGE - HALANZY
Banque: 267 - 0027317 - 79
Président: Jean-Paul Noël 063 38 79 95
Rue du Joli Bois 2, 6791 Athus
e-mail: jp.noel@arcelor.com
Secrétaire: Patrick Hottot 063 38 99 78
Rue de la Linalux 5, 6790 Aubange
Trésorier:
Pierre Vandeninden 063 38 94 92
Rue des Glaieuls 14, 6791 Athus

BASTOGNE - MARTELANGE - VAUX-SUR-SURE
CCP: 000-0240928-77
Président: Victor Merche 061 21 12 65
Rue des Remparts 93, 6600 Bastogne
Secrétaire: Madame Merche Jacqueline
Savy 1C, 6600 Bastogne
Trésorière: Mme Lahy Emilia 061 21 29 52
R de Neufchâteau 182, 6600 Bastogne

BERTRIX - PALISEUL
CCP: 000-0380547-16
Président: Jules Thillen 061 41 11 14
Rue du Saupont 121, 6880 Bertrix
Secrétaire:
Noël Gérard
rue de Menuchamps 18, 6856 Fays les Veneurs
Trésorier:
Pierre Dion 061 41 13 99
Rue des Combattants 2, 6880 Bertrix

BOUILLON
CCP: 000-0512180-20
Président-Secrétaire: Roger Thomez
061 46 69 13
rue des Carnières 16, 6830 Les Hayons
e-mail: roger.thomez@skynet.be
Trésorier: Remy Tarte 061 61 33 17
rue Aze-Fosse 3, 6870 Arville

BRABANT
CCP: 000-0352242-35
Président:
Lt Col BEM Hre André Cougnet
Tél/Fax 02 771 36 93
Av des Goëlands 9, 1150 Bruxelles
Secrétaire:
Michel Duquesne 02 478 52 99
rue Stevens Delannoy 59 - 1020 Bruxelles
e-mail: michel.duquesne@belgacom.net
Trésorière:
Mlle Claude Renson 02 465 42 46
Av du Condor, 8 Bte 13
1080 Bruxelles

EREZEE - MANHAY
CCP: 000-0818871-94
Président:
André Sevrin 086 47 73 55
Rue de Dochamps, 14 6997 Amonines
Secrétaire-Trésorier:
Roger Thirion 084 44 40 02
Rue Courtal Fontaine 5, 6960 Dochamps

ETALLE - HABAY - TINTIGNY
CCP: 000-0823962-44
Président: Jean-Marie Pairoux
063 41 14 23 (Bureau 063 23 18 11)
rue des Sports 21, 6724 Marbehan
e-mail: jean-marie.pairoux@idelux.be
Secrétaire:
Mlle Myriam Roussel 063 41 11 04
rue Maurice Grévisse 32, 6724 Rulles
Trésorier:
Jean-Pol Magerotte 063 41 14 00
rue des Sports 7, 6724 Marbehan

FLORENVILLE
CCP: 000-0804897-88
Président:
Fernand Gérard 061 31 51 49
Rue de la Burlanderie 27, 6820 Florenville
Secrétaire - Trésorier:
Roland Bouillon 061 31 55 06
Rue Nicolai 16, 6820 Florenville

HAINAUT
Cte Banque: 000 - 0348650 - 32
Président: Claude De Greef
Tél/Fax 071 41 30 40
rue de l'Etang 282, 6042 Lodelinsart
Secrétaire:
Mme Liliane Ypersiel 071 41 30 40
Trésorier: Jacques Vancauterem
rue Préal 48, 6043 Ransart Tél/Fax 071 353431

CINEY - ROCHEFORT - GEDINNE
CCP: 000-0762137-08
Président-Secrétaire:
Maurice Tremblay 084 22 33 35
rue St Gobert, 9 à 6900 Hargimont - Marche
Trésorier:
Joël Guyot 084 21 39 67
rue de la Commanderie, 25
6900 Hargimont

HUY - 6 Ch A
CCP: 000-0718009-15
Président: Louis Mélon 085 23 27 13
rue du Beau Site 6, 4500 Huy
Secrétaire: Roger Vancauterem 085 23 04 51
rue des Jardins, 5 4530 Villers-le-Bouillet
Trésorier: Firmin Bauché 085 21 32 04
rue des Jardins, 4 4530 Villers-le-Bouillet

LIEGE - VERVIERS
CCP: 000-0900416-62
Président: Jean Bricart 04 233 84 29
Rue des Chalets 5, 4101 Jemeppe
Secrétaire-Trésorier:
Jean Octave 087 22 10 73
Rue des saules 82, 4800 Verviers-Polleur

Photos: le Regt., les Sections, J. Dauphin, J. Octave.

Dactylographie: Joseph Poncelet
Impression:
Schmitz & Gofflot à Bastogne
Cette revue a été tirée à 5.800 exemplaires

Le n° 217 paraîtra à la fin juin 2004; les textes sont attendus de façon continue mais au plus tard le 15 mai; les documents reçus après cette date seront reportés au n° 218. SVP, rédigez les chroniques de section en tenant compte de la date de parution.

Les corrections aux listings seront adressées pour le 1 juin au plus tard à :
Fraternelle Royale Ch A
Square de la Charité-sur-Loire, 13
5100 Wépion
ou à : j-mc@skynet.be

Joignez une enveloppe timbrée à vos requêtes (formulaire, photo, etc.).
Payez votre cotisation à votre section. Si vous manifestez votre générosité par un supplément de cotisation (le Ciel vous bénisse !), spécifiez bien OUI vous voulez aider: le national, votre section, la revue Le Chasseur Ardennais ou notre Musée. Voyez les deux comptes mentionnés aux encarts concernant les dons à la revue et au Musée.

Envoyer:
*disquettes et photos à Jean Henrioul - Avenue Baron Fallon, 19 5000 Namur
*documents à dactylographier à Joseph Poncelet - rue du Sablon, 119 B Bte 2 6600 Bastogne
*e-mail à : henrioul.jij@belgacom.net (textes en «.rtf»)

MARCHE-en-FAMENNE et 1ChA
Cte Banque: 000-3250052-67
Président: André Housiaux 084 31 19 23
rue de Bastogne 39, 6900 Hologne
Secrétaire-Trésorier:
Albert Collard 04 250 48 15
rue de la Dime, 114 / 3
4347 Fexhe-le-Haut-Clocher
e-mail : albert.collard@teledisnet.be

NAMUR
CCP: 000-0364057-16
Président: Roger Cubert 071 72 80 42
Tienne des Brûlés 7, 5640 Mettet
Secrétaire: Bernard Neufort 081 215 942
Rue Bois Esneux 102, 5500 Boninne
e-mail : Bernard.Neufort@mil.be
Trésorier: Joseph Mahieux 083 65 53 74
Bois communal 1A, 5330 Mailleen

NEUFCHATEAU LIBRAMONT-CHEVIGNY LEGLISE
CCP: 000-0715193-12
Président:
Raymond Lagarmitte 063 43 31 79
Rue Notre-Dame 61, 6860 Les Fosses Légisse
Secrétaire-Trésorier
Louis Maury 061 22 23 35
Rue de la Spinette 4, 6800 Libramont-Neuvillers
e-mail : maury.marjette@yahoo.fr

SAINT - HUBERT
CCP: 000-0800173-20
Président f.f.: Robert Mignon 061 61 22 57
Av. Paul Poncelet, 100 6870 Saint-Hubert
Secrétaire-Trésorier:
Serge Toussaint 061 61 38 87
Clos des Sorbiers 62, 6870 Saint-Hubert

VIELSALM et 3ChA
C.C.P. 000-0870976-13
Président : Lucien Paquay 080 21 68 32
Ville-du-Bois 6, 6690 Vielsalm
Secrétaire: André Gilson
Tél/Fax 080 21 53 03
Neuville Haut 44, 6690 Vielsalm
Trésorier: Marcel Bocken 087 54 10 11
rue du Panorama, 34 4910 Theux

VIRTON
CCP: 000-0729100-48
Président - Trésorier:
Raymond Meinguet 063 57 93 91
rue Harmoncourt 26, 6762 Saint-Mard
Secrétaire: Daniel Waudouit 063 57 62 18
rue de Mageroux 25, 6762 St Mard

SECTION REGIMENTAIRE
Cte Banque: 068-0627580-17
Président:
Lt Col e.r. Camille Bernard 084 31 28 72
3 sur les Hys, 6900 Marche-en-Famenne
e-mail: c.bernard@planetinternet.be
Secrétaire: Jean Klein Tél/fax 087 77 33 79
32, av Marie-Thérèse, 4900 Spa
Trésorier: Cdt e.r. A. Beudels
Rue Inzefin 34, 6990 Hampteau
T/Fax: 084 46 67 76

Club de Marche Chasseurs Ardennais
Président: Jean Bricart
rue des Chalets, 5, 4101 Jemeppe-sur-Meuse;
Tél 04 233 84 29
Secrétaire: René Degeye
rue des Bouleaux, 8, 6900 Marche-en-Famenne
Tél 084 32 18 47
Trésorier: Pol Charlier
rue Jacques Désira, 13, 4340 Villers-l'Évêque
Tél 04 234 28 45

Tous les membres repris ci-dessus exercent leurs activités au bénéfice de la Fraternelle de façon totalement bénévole et gratuite

Fournitures

autocollant cinq couleurs... 0,50€
béret vert sans hure 12,00€
hure pour béret 2,75€
vue Monument national ... 0,25€
carte de voeux 0,50€
cravate verte avec hure . 11,20€
décoration petit modèle . 14,90€
insigne de revers 12
ou 20mm 6,20€
écusson brodé 5,00€
fixe-ruban
(or, argent, bronze) 6,20€
drapeau de l'Ardenne 49,60€

Les prix indiqués sont obligatoires
Commandes : aux sections

Président National

Comme ils étaient fiers alors de prendre la pose ! C'est toujours avec une pointe de nostalgie et d'attendrissement que l'on regarde ces photos d'antan dans leur apparence monochrome, souvent jaunies par le temps, parfois écornées et même froissées. Qui sont-ils vraiment ces personnages sortis tout droit de nos tiroirs ou de nos coffrets à souvenirs ? Parents proches, vagues connaissances ou même totalement inconnus, nous voudrions connaître leur histoire, percer leur intimité, cerner leur caractère, deviner leur vécu et leurs aspirations au moment où l'objectif les a saisis. Mais lorsque nous tenons avec émotion un de ces bouts de papier glacé entre les doigts, nous ne pouvons malheureusement bien souvent que supputer, qu'imaginer, que rêver et nous leur façonnons alors tout naturellement une histoire qui n'est plus tout à fait la leur, mais qui devient la nôtre.

Fiers de prendre la pose nos Anciens ! Habités qu'ils étaient de sentiments et de motivations de diverses natures. «Faire une photo» à l'époque n'était tout d'abord pas chose aussi courante qu'aujourd'hui, loin s'en faut, il s'agissait donc de ne pas rater l'opportunité et de paraître à son avantage pour la postérité par des poses un tantinet théâtrales et souvent guindées. Mais il y avait plus que cela. Il y avait probablement le désir, peut-être inconscient, de passer un message, un message sur sa condition de vie, sur ses émotions ou encore sur ses aspirations. Examinons bien les photos de la page de couverture et nous découvrirons par exemple pêle-mêle, chez ceux qui sont là, la fierté d'être Chasseurs Ardennais, la fierté d'être gradé, la confiance dans l'avenir, la joie toute simple d'appartenir à un groupe de copains, une certaine ironie aussi par rapport à la représentation du moment. Regardez bien et vous y trouverez certainement d'autres messages qui vous toucheront.

«Objets inanimés avez-vous donc une âme qui s'attache à notre âme et la force d'aimer ?» Cette question s'impose ici tout naturellement et le bon vieux Lamartine, par cette simple formulation, résume de façon éclatante les émotions confuses qui nous assaillent, les réactions spontanées qui naissent en nous lorsque nous ramenons à la lumière ces «documents photographiques» d'antan. Ce sont, en effet, bien plus que du simple papier imprimé, bien plus que des «objets inanimés», ce sont des liens concrets, matériels avec notre passé et ils nous ramènent inmanquablement à nos racines !

Vous aurez donc compris, chers amis, combien je suis toujours heureux lorsque vous me transmettez d'anciennes photos à publier dans notre revue. Elles participent à l'élaboration de notre histoire et au resserrement de l'amitié et de la fraternité qui nous unissent.

Jean Henrioul



**Le Chasseur
Ardennais**
n°216
1er trimestre 2004
Sommaire

4
La vie de la Fraternelle

6
Le Coin Info

7
Ciseaux

8
Dans nos sections

18
Le Coin Evocation

23
Contact

25
Au Régiment

27
Le Web



Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais

BULLETIN D'ADHESION (A envoyer au secrétaire de la section de votre choix)

Nom: Prénom:

Adresse:

.....

vous demande son adhésion en tant que:

- membre effectif (ancien Chasseur Ardennais), classe
 - membre sympathisant * (non-ancien Chasseur Ardennais)
- dans la section de (voir page 2)

Je vire 7,50 euros au compte de cette section (compte en page 2)

A le

(signature)

*Doit être présenté par 2 membres effectifs

La cotisation comprend la livraison trimestrielle de la revue « Le Chasseur Ardennais »



La vie de la fraternelle

photo E. Engels

La Fraternelle et le Relais Sacré

Nos membres sont présents ! (ici, à Latour)

Serait-il menacé ?



Louis Venter, le dernier combattant Chasseur Ardennais de mai 40 pour Latour et Chenois, reçoit le flambeau transmis par J. Rossignon des AC de Musson.



J. D.

Il convient évidemment de perpétuer la cérémonie du Relais Sacré.

J. Poquette, juge de paix à Bastogne et membre de notre Fraternelle, s'était ému des rumeurs inquiétantes qui courraient au sujet de la suppression pure et simple de la cérémonie du Relais Sacré. Début décembre, il a reçu copie d'une motion votée par le Conseil Communal des enfants de Vaux-sur Sûre présidé par P. Notet, échevin. Si cette motion a pu quelque peu rassérer notre membre, elle ne l'a certainement pas complètement rassuré.

Extraits de la motion :

«... tant les journaux télévisés que la presse écrite ont relaté dans leurs dernières éditions que cette magnifique cérémonie nationale du Relais Sacré au Soldat Inconnu était à sa dernière édition, étant donné le peu d'intérêt accordé par la population, **par les hautes autorités du pays et par la disparition progressive de tous les membres de la Fédération des anciens combattants.**

Par respect et gratitude pour nos grands-parents et arrière-grands-parents, qui ont donné leur vie pour notre pays et qui ont ainsi contribué à la survie de notre démocratie,... nous souhaiterions que cette manifestation se poursuive dans les prochaines années et que les écoles primaires de toute la Wallonie soient associées de plus près à cette tradition.

Si, au départ les flambeaux étaient transmis par les anciens combattants à leurs pairs de village en village, il est primordial que les flambeaux soient dorénavant transmis par des enfants à leurs pairs de commune en commune.

Nous souhaitons par cette motion attirer l'attention de nos ministres fédéraux, régionaux et communautaires sur la nécessité de poursuivre l'organisation d'une telle cérémonie pour une paix préservée et à préserver.»

Il reste donc à tous ceux qui sont encore habités par la fibre patriotique, et nous sommes de ceux-là, à faire savoir qu'ils tiennent à cette cérémonie...entre autre en y participant le plus souvent possible.

Les grands rendez-vous de l'année au niveau national

Le 25 avril : notre Congrès National à Arlon. Vous disposez déjà de toutes les informations. Nous nous devons d'y être très nombreux pour marquer l'importance de notre Fraternelle.

Le 23 mai : commémorations des combats de la Lys à Courtrai et à Vinkt. Nous aurons à cœur d'aller saluer en ces deux endroits la mémoire de nos anciens de 40 disparus là-bas.

Le 21 juillet : à l'occasion du septantième anniversaire de la remise des drapeaux par le roi Léopold III aux premières unités de Chasseurs Ardennais, la Fraternelle participera au défilé national sur la Place des Palais à Bruxelles. TOUS les drapeaux de Sections devront être présents avec notre drapeau national ; ils seront entourés par un maximum de membres. Appel est surtout fait aux anciens de 40 (longueur du défilé : environ 500 mètres). Les directives vous seront transmises par la voie de vos Sections. Batez dès à présent le rassemblement général !

Le 11 novembre : défilé devant les hautes autorités du pays à la Colonne du Congrès à Bruxelles. Soyons encore plus nombreux qu'en 2003 !

Une Fraternelle comme la nôtre se doit d'être présente en nombre aux grands rassemblements patriotiques !

La Section du Hainaut s'amuse...au bal du bourgmestre à Gerpennes



H. Dupuis(vice-président Sec. Hainaut), R. Marchal(bourgmestre de Gerpennes), J.-C. Van Cauwenberghe(ministre-président de la Région Wallonne), C. De Greef(président Sec. Hainaut), J. Marchetti(échevin de Gerpennes-commissaire Sec. Hainaut), J. Vancauteran(trésorier et porte-drapeau Sec. Hainaut).



*Fraternelle Royale
des Chasseurs Ardennais*

ARLON



59^{EME} CONGRÈS NATIONAL
dimanche 25 avril 2004
ARLON

Organisé par la Section régionale d'Arion



Toutes les informations nécessaires se trouvent dans le N° 215 de la Revue ainsi que dans les rubriques «Sections» du présent N° 216.

Comment parvenir à la Place Léopold à Arlon ?

En venant par l'autoroute E 411, prendre la sortie 31, puis, à gauche, direction Arlon N 82. Continuer tout droit sur environ 2 Km, jusqu'au rond-point et là, prendre à droite la N 40, direction Arlon Centre.

ou

En venant par la Nationale 4, à l'entrée d'Arion, prendre le contournement N 82, direction Virton et autoroute E 25-E 411. Après 1,1 Km, au rond-point, prendre à gauche la N 40, direction Arlon Centre.

Ensuite, continuer tout droit, passer un rond-point à hauteur du magasin Intermarché, monter la Rue de Neufchâteau, passer les deux feux rouges. La Place Léopold se trouve devant vous, 100 m après le deuxième feu.

Comment arriver à la Maison de la Culture (Parc des Expositions) depuis la Place Léopold ?

Prendre l'avenue Nothomb, longer l'église St Martin (en la laissant à votre droite). Au bout de l'avenue Nothomb, au rond-point (Place des Fusillés), prendre à gauche pour passer au-dessus du chemin de fer (pont de Shoppach). Deux cents mètres après le pont, Place de l'Yser, prendre à droite vers le Parc des Expositions tout proche.

Nous remercions vivement ceux qui ont bien voulu soutenir notre Revue par un don en 2003 :

M. Dupont Franz de Morlanwelz :	12.50
Section de Neufchateau :	30.00
Mme Delor, épouse Vaillant de Namur :	5.00
M. Léon Vaillant de Héவில் :	5.00
Colonel er André Simon de Hamois :	10.00
M. Luchtens René via la Sec Brabant :	7.50

...et en ce début 2004 :

M. Dupont Franz de Morlanwelz :	12.50
Mme Delor Marie-Louise de Namur :	5.00
M. Vaillant Léon, de Heவில் :	5.00

De nouveaux Présidents dans nos Sections régionales

Saint-Hubert : M. Robert Mignon, ancien porte-peau, sera intronisé lors de l'AG de la Section du 27 mars.

Section Régimentaire : le Colonel BEM e.r. Yvan Jacques sera intronisé lors de l'AG de la Section du 26 mars.

Merci à eux de bien vouloir assumer cette charge qui n'est pas que symbolique. Nous leur souhaitons bon vent !

Un très grand merci au Lieutenant-colonel e.r. Camille Bernard qui s'est donné «corps et âme» pendant près de 15 ans pour SA Section Régimentaire. Nous lui souhaitons beaucoup de joies dans sa deuxième retraite.



Légendes des photos de la couverture 1



De G. à D. : ? , L. Magnée, A. Olmechette, J. Braive

(Pl Lt Lemerrier, 3e Cie/5 Ch A, janvier 40, garde au pont-rail de Houx)

Deuxième à partir de la gauche : Marcel Lequeux

(Cie école Ch A - Arlon 1936)

Roger Jacquemin

(4 Ch A - tombé à Gotham le 26 mai 1940)

Le soldat Lequime est parmi eux...

(slnd)

Marcel Lequeux

(En tenue de candidat officier d'active)

Yvan Pierrard

(Cie école 3 Ch A - slnd)



LE COIN INFO

Communiqué de l' I.N.I.G.

Objet: Fourniture de Lunettes

La prescription d'un ophtalmologue est toujours requise et sera transmise à l'Institut en même temps que la facture originale de l'opticien.

A) Les verres

Les verres sont remboursés :

1. En fonction de leur nature (verres sphériques - toriques - simples - doubles foyers - teintés) et de leur nombre de dioptries (puissance des verres) ;

2. Selon les normes et le barème de l' I.N.A.M.I. ou selon le barème propre à l' I.N.I.G.

L'intervention n'est possible qu'en cas de changement du nombre de dioptries ou après 5 années pour des verres identiques.

B) La monture

L' I.N.I.G. accorde une monture pour myopie et une monture pour presbytie ou une monture pour des verres doubles foyers.

Cette intervention s'élève à 60,81 , pour l'année 2003 et varie en fonction de l'index.

Le délai de renouvellement est fixé à 4 ans entre chaque fourniture.

C) Les verres de contact

La demande d'intervention est soumise au médecin de l'Institut sur base :

- d'une prescription médicale originale d'un ophtalmologue ;
- de l'attestation de fourniture originale (annexe 13Z) établie par l'opticien, reprenant le numéro de code de l' I.N.A.M.I. des lentilles et le prix payé.

Les verres de contact sont remboursés :

- selon les normes et le barème de l' I.N.A.M.I. ;
- à chaque changement du nombre de dioptries ou après un délai de 3 ans (lentilles molles) ou après un délai de 5 ans (lentilles rigides) pour une fourniture identique.

D) Les prothèses oculaires

La demande se fera sur présentation :

- d'une prescription médicale originale d'un ophtalmologue (la toute première fois) ;

- d'un devis d'un oculariste ;

Les prothèses sont remboursées :

- selon les normes et barème de l' I.N.A.M.I. ou
- selon un barème préférentiel propre à l'Institut :
- en verre : 148,12 , (tous les ans)
- en plastique :
- sur mesure : 444,38 , (tous les 4 ans)
- de collection : 740,62 , (tous les 4 ans)

Remarque :

Dans le cas d'une intervention préalable de la mutuelle, un remboursement complémentaire de la part de l'Institut s'obtient sur base :

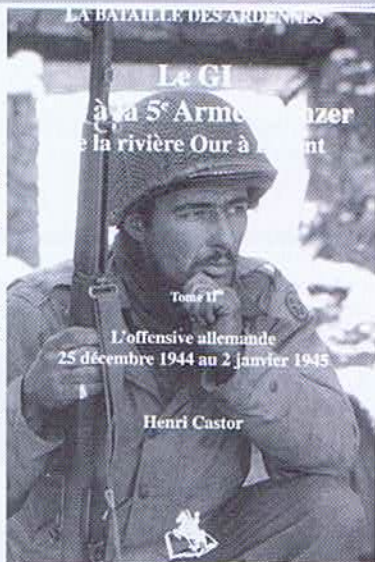
- d'une copie de la prescription médicale ;
- d'une copie de l'attestation de fourniture (annexe 13Z) avec notification du prix payé et des numéros de code des spécialités ;
- d'une déclaration originale de la mutuelle précisant le montant octroyé pour les prestations.

Vient de paraître

Nous avons présenté le Tome I de l'ouvrage de H. Castor dans la Revue N° 215.

Le Tome II vient de paraître toujours chez l'éditeur De Krijger à Erpe.

Voici le fac-similé de la page de couverture...



Le Colonel BEM Jacques a quitté le service actif à la date du 1^{er} janvier.

Nous lui souhaitons une retraite heureuse au sein de sa famille ...et active au sein de la Fraternelle.



Le Colonel BEM Jacques est issu de la 13e promotion de l'Ecole de Préparation à la Sous-Lieutenance (Sous-Lieutenant en décembre 1969). Il rejoint le 1 ChA à SPICH (RFA). Il y reste quatorze ans et y occupe les fonctions suivantes : chef de PI Fus, chef de PI Mor, Comd 2d Cie d'Appui, Comd Cie d'Appui, S2, Offr Maintenance, Comd 1d Cie, Comd Cie EMS, adjoint S3 et enfin S3.

En 1984, après le cours Candidat Major à l'IRSD, il rejoint l'EMFT comme Offr Adj en logistique opérationnelle.

De 1985 à 1988, il est Officier S4 puis Officier S3 à l'EM 7e Brigade d'Infanterie Blindée.

Après avoir obtenu le Brevet Supérieur d'EM (BEM), il est, de 1989 à 1992, professeur militaire à l'Institut Supérieur de Défense-Département "Problèmes de Défense" et, en cumul, Comd du 2 ChA (unité ChA de

réserve de la 12 Brigade).

En juin 1992, le Lt Col BEM Jacques devient le 31^{ème} Comd du 1ChA. De mars 1994 à août 1994, il commande BELBAT VI et en juillet 1994, devient le 1^{er} Comd du nouveau Régiment de ChA.

D'octobre 1994 à juillet 1997, il occupe à l'EMFT les fonctions suivantes : GSRL (relations extérieures), GS3 (Opération et instruction), Chef EM du Commandement opérationnel de la Force terrestre.

De juillet 1997 à décembre 1997, il est Chef EM UNTAES (Slavonie orientale à VUKOVAR)

De décembre 1997 à mars 2001, il cumule les fonctions de Comd de l'Ecole d'Infanterie-2 Cyclistes, de Comd militaire de la Province de Luxembourg et d'Attaché de Défense près l'Ambassade de Belgique au Grand-Duché de Luxembourg. Il terminera sa période de service actif le 31 décembre 2003 comme Représentant militaire belge (RMN) auprès de SACEUR (SHAPE) étant aussi, en cumul, le doyen des Chasseurs Ardennais en activité.

Le Colonel Jacques est marié, a deux enfants et quatre petits-enfants.

...»Plus Chasseur Ardennais que ça, tu meurs !»...



...et l'avis de notre Président d'Honneur, le Lieutenant général e.r. Chabotier

Le tome II de «La bataille des Ardennes» par l'officier e.r. chasseur ardennais H. Castor vient de sortir aux éditions De Krijger.

Ce volume fait suite au tome I décrit dans notre revue 215 p. 24 et couvre la période du 25 décembre 44 au 2 janvier 45, moment où se meurt l'offensive allemande à une portée de canon de la Meuse dinantaise et où Bastogne n'en finit pas de résister. Le lecteur est donc amené tantôt à la pointe de la percée, tantôt aux abords du périmètre défensif de la cité assiégée.

En ces tragiques journées coiffant Noël et Nouvel-An, les combattants et les civils rivalisent de misère et de froid : les conditions atmosphériques sont épouvantables, les destructions des villes et villages catastrophiques et les combats extrêmement meurtriers.

Le texte est écrit avec la même verve et le même souci d'être précis et complet que le tome I. Les photos sont à nouveau nombreuses et évocatrices.

A noter qu'y est relatée la montée au feu des SAS belges de Blondeel dans la région de Tellin-Bure.

A lire assurément... en attendant la suite détaillant la contre-offensive alliée

COCCI - Motos and Friends

Pour tous, de 7 mois à 107 ans
Le 09 Mai 2004 à MARCHE-en-FAMENNE



Au profit de l'ASBL "Les Coccinelles", centre d'accueil pour adultes à mobilité réduite. Ce centre est parrainé par le Régiment de Chasseurs Ardennais et le Camp de Marche-en-Famenne.

Dans les organisateurs de cette journée figurent aussi la Section Régimentaire de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais et d'autres Chasseurs Ardennais engageant leurs clubs respectifs.

Deux activités se dérouleront au Camp Roi Albert à Marche-en Famenne, dans le hall omnisports et ses environs :

-Une journée motos en Famenne et Ardenne (Cocci-motos ...), sur base d'un road book ou d'une balade en groupe, escortés par les motards de la Police Militaire. Environ 200 Km de belles routes et de beaux paysages, sans négliger un arrêt-ravitaillement au Luxembourg. Rendez-vous à partir de 09.00 Hrs pour le départ au Camp Roi Albert, Route de Liège.

Prix motard : 5 Euros ; passager : 3 Euros, inclus boisson de bienvenue et souvenir. Prix de faveur 'Jeune motard 18-20 ans' : 3 Euros.

-Un barbecue convivial pour tous (... and Friends). Dès 1600 Hrs, bar ouvert en apéritif à un barbecue en toute amitié, en compagnie des Chasseurs Ardennais ainsi que de tous leurs amis parmi lesquels les pensionnaires et bénéficiaires des "Coccinelles". Le passage d'une vedette est programmé et il y aura un groupe musical.

BBQ à 8 Euros, boissons à prix d'amis. Enfants (- de 10 ans) : 4 Euros.

Vous ne roulez pas (ou plus) en moto, ce n'est rien, venez vous promener en Ardenne et Famenne ; ensuite, rejoignez-nous pour la fin de l'après-midi pour venir boire un verre et apprécier le BBQ. De 7 mois à 107 ans, vous vous retrouverez en bonne compagnie !

RESERVEZ CETTE JOURNEE
AU PROFIT DE NOS AMIS MOINS-VALIDES

Les Chasseurs Ardennais savent se montrer solidaires
pour aider ceux qui assument leur différence !

Réservations au N° de téléphone 084 / 326161 en précisant le nombre de personnes et confirmation par virement au N° 035-4677447-51 de Cocci-Motos 5020 SUARLEE pour le 3 mai au plus tard.

Félicitations au Général-major e.r. Pierre Gerits et à son épouse. Ils viennent de fêter leurs noces de Brillant (65 ans de mariage).

Jeune officier dès 1937 au 3^e Chasseurs Ardennais, il fait partie de l'Etat-Major du Groupement Keyaerts le 10 mai 1940. Le Général Gerits a terminé sa carrière comme Commandant Militaire du Palais de la Nation.

Nous espérons encore voir le Général et son épouse longtemps parmi nous.



New

Ciseaux

Toujours mieux avec moins, ce n'est vraiment pas neuf !

Notre pays, en la personne de ses représentants et de ses gouvernants, persévère dans sa volonté d'étrangler sa propre armée. Depuis des décennies, on serre le licou (le budget) un peu plus fort à chaque législature et elle (l'armée) finira bien par rendre l'âme un jour, ce n'est qu'une question de patience. Ainsi disparaîtra un des organes qui font qu'un Etat existe aux yeux des autres.

Notre armée sera donc «mieux équipée, plus flexible, plus aisément projetable»...et, accessoirement, encore plus petite.

Nous n'avons pas les moyens de porter un jugement sur l'organisation possible de l'armée dans les contraintes actuelles, mais la suppression de l'état-major de la Brigade Para-Commando ne semble quand même pas cadrer avec les nouvelles missions définies pour la mise en œuvre des Forces Armées.

Simple appréciation !

Sommes-nous vraiment gouvernés ou simplement encadrés ?

«Nous devons suivre l'évolution de la société ! ». C'est la raison très souvent avancée par nos gouvernants lorsqu'ils transcrivent dans la loi certaines dérives notoires de nos mœurs ou certaines entorses flagrantes à nos valeurs traditionnelles. De temps à autre, lorsqu'il s'agit de choses fondamentales, ne serait-il pas préférable de «guider» au lieu de «suivre», de fixer aux citoyens des limites raisonnables au lieu d'ouvrir des boîtes de Pandore ?

Simple question !

Nos cadences de travail sont-elles infernales ?

Au Viet-Nam, on travaille sept jours sur sept avec un seul dimanche libre par mois et on «bénéficie» de quatre jours de congé par an.

Simple constatation !

Le voile, le voile, le voile ...

Notre vieille civilisation tremble sur ses bases judéo-chrétiennes troublée qu'elle est par la poussée de l'islam sur ses propres territoires. Mais attention, les interdits n'ont jamais résolu aucun problème fondamentaux. Ceux-ci, exigent des solutions plus...fondamentales issues souvent de remises en causes profondes.

Simple réflexion !

Soyez donc un peu plus «sages» mesdames !

Le fameux comité chargé de redéfinir les «valeurs inaliénables de notre démocratie» (voir aussi les Ciseaux de notre N° 215) est composé de vingt-quatre personnalités venant de différents horizons et parmi ces vingt-quatre, ne se trouve qu'UNE SEULE dame. Ne seriez-vous pas suffisamment «sages» mesdames pour participer à ce débat ? Et l'on s'étonnera encore que la femme n'occupe pas sa juste place dans notre société.

Simple omission ?

Ça ne se fait pas, monsieur le Président !

Par le plus grand des hasards, le numéro 2/2003 de la revue de la Section Provinciale de Namur de l'Union des Croix de Guerre Belges est parvenu à notre rédaction. On y trouve notamment la relation de l'Assemblée Générale de cette Section tenue au Château de Namur le 12 avril 2003 avec le discours du Président et, oh surprise, on constate que ce discours n'est en fait que la reproduction, mot pour mot, de trois paragraphes et demi du «Mot du Président National» paru dans notre revue «Le Chasseur Ardennais» N° 210 de septembre 2002. où tout simplement le mot «Fraternelle» est remplacé par le sigle «U.R.C.G.B.»...sans la moindre trace d'une quelconque référence vers l'article d'origine !

Ça ne se fait pas, monsieur le Président, même (surtout) entre Fraternelles. Comment cela s'appelle-t-il déjà ?

Grande stupéfaction !



dans nos sections régionales

Avis aux rédacteurs des rubriques de Section: svp, consultez les directives de la page 2 pour l'envoi de vos textes



En ce qui concerne notre monument, les soumissions ont été lancées par la ville d'Arlon et deux entrepreneurs y ont répondu. A l'heure actuelle, le maître d'œuvre doit avoir été choisi et les travaux devraient débiter avec l'arrivée des beaux jours. L'entrepreneur dispose de cinquante jours ouvrables pour terminer l'ouvrage. C'est-à-dire que tout devrait être fin prêt pour le 15 septembre 2004, date retenue pour l'inauguration. Pour rappel, cette date correspond exactement au septantième anniversaire de la cérémonie de remise des drapeaux aux unités de Chasseurs Ardennais par Sa Majesté le Roi Léopold III, sur la plaine de Waltzing, le 15 septembre 1934.

Décès

Nous ont quittés

Membres A

M. MARQUIS Georges, décédé à Arlon, le 07 décembre 2003, à l'âge de 86 ans. Il était ancien combattant du 1 ChA en 1940, prisonnier et invalide de guerre.

M. STEIMES Firmin, décédé à Arlon, le 18 janvier 2004, à l'âge de 89 ans. Il était ancien combattant du 1 ChA en 1940, prisonnier et invalide de guerre.

Nous avons également appris le décès de M. SCHOCKERT Léon, décédé à Bruxelles, le 17 septembre 2003. Il était sous-officier au 1 ChA en 1940.

Membres E

M. le Capitaine-Commandant e.r. FLABA Alfred, décédé à Wasseiges, le 16 décembre 2003, à l'âge de 74 ans. Le Commandant FLABA était un ancien du 2 ChA et de l'Ecole d'Infanterie à Arlon.

M. SALMON Gilbert, ancien du 2 ChA, décédé à Arlon, le 09 janvier 2004.

Membres H

Nous avons appris les décès dans le courant de l'année 2003 de mesdames Albert LEJEUNE et Léonie CARLIER. Madame CARLIER était la veuve du Commandant LAMBE de l'Ecole d'Infanterie.

Membre S

M. le Baron Alain de WYKERSLOOTH de ROEYESTEIN, décédé à Arlon le 23 décembre 2003, à l'âge de 72 ans.

Nous signalons également le décès de Monsieur Jean-Marie DECHAMBRE, fils de notre cher et dévoué ami, l'Adjudant e.r. Antoine DECHAMBRE.

Aux familles dans la peine, nous réitérons nos plus sincères condoléances. Une délégation de nos

membres, a assisté, avec le drapeau, aux funérailles de nos membres disparus.

Nouveaux membres

M. STEIMES Pierre-Membre S-Rue de Sesselich, 160 à 6700 ARLON.

M. LADRIERE Marc-Membre S-Square de l'Etrier, 5 à 6700 STOCKEM.

M. DEOM Victor-Membre A-Avenue de Longwy, 165 à 6700 ARLON.

M. HEBRAN Pierre-Membre S-Rue de Roxange, 101/21 à 6791 ATHUS.

M. JACQUES Albert-Membre S-Route de Bouillon, 239 à 6700 STOCKEM.

Mme LIPPERT Collette-Membre S-Rue Saint-Jean, 1 à 6700 ARLON.

Changements d'adresses

M. LÉCOMTE Jules, Home "Soir Paisible", Rue du Marquisat, 21 à 6700 ARLON, au lieu de : Avenue du Bois d'Arlon, 72 à 6700 ARLON.

M. SCHMICKRATH Philippe, Home "Soir Paisible", Rue du Marquisat, 21 à 6700 ARLON, au lieu de : Rue du Marché au Beurre, 27 à 6700 ARLON.

Communication

Notre prochain goûter de retrouvailles aura lieu le mercredi 26 mai 2004 à 15h00, en la Salle Saint-Bernard à WALTZING. Les inscriptions sont prises chez le secrétaire de la Section, Monsieur Fernand LACROIX, Tél : 063-22 10 00.



ATHUS MESSANCY AUBANGE SELANGE HALANZY

Le mot du président

Il m'arrive parfois de penser que les hommes qui ont combattu et donné leur vie pour que nous vivions, devaient être des géants. Cependant, si je pousse le raisonnement à son terme, la réalité est toute autre. Tous étaient issus de notre terre d'Ardenne, forestiers au nord, paysans au centre et sidérurgistes au sud. Tous pétrissaient notre terre de leurs mains, tous connaissaient l'arbre et la plante, tous martelaient l'acier de leur force et de leurs idées.

Le caractère de ces hommes forgé à la noblesse de notre contrée, n'a jamais failli. Ils sont devenus sinon des héros, des personnes dignes d'être reconnues et citées dans nos légendes. Comme le disait bien avant notre ère le Grec Héraclite, «Le destin de l'homme est dans son caractère». Je pense que notre

Ardenne a produit de noble caractère. Noble au sens étymologique du terme : «qui annonce de la grandeur et de l'élevation morale». Toutes ces valeurs se sont dissipées, les valeurs essentielles de notre société ont «foutu le camp» avec les années de disette morale que furent les années 1968 et 1980. Je ne suis ni démoralisé, ni dépité, je suis seulement meurtri de l'indifférence de notre société vis à vis de «l'autre». Je ne parle pas de celui qui arrive par bateau, par avion ou par la route, mais je parle de notre voisin, de celui qui a les pieds dans notre terre d'Ardenne et que nous ne regardons plus parce qu'il est âgé ou malade.

La grandeur de l'homme n'est pas dans l'égoïsme que l'on tente de nous inculquer, mais dans le don de soi, sinon de sa vie, tout au moins de l'idée et des principes que l'on défend. Il me revient en mémoire ces deux vers de YEATS qui, me semble-t-il, correspondent à ce que nous devons retenir du sacrifice de nos aînés :

• SONGEZ OU DEBUTE ET FINIT LA
GLOIRE DE L'HOMME
• ET DITES QUE MA GLOIRE FUT
D'AVOIR DE TEUS AMIS

Assemblée générale 2004

Tenue comme depuis de nombreuses années à la salle St HUBERT de Turpange, notre AG nous a permis de nous retrouver, d'établir un bilan de l'année 2003 et d'esquisser les grandes lignes de 2004.

2003, fut l'année du Congrès National à Athus. Nous pouvons à juste titre être satisfait de son organisation.

En 2004, les événements essentiels seront : Congrès National à Arlon, les cérémonies des 8 et 10 mai, les commémorations du 60e anniversaire du début des opérations alliés en Europe, l'inauguration en septembre à Arlon du monument commémorant le 75e anniversaire de la création des unités de Chasseurs Ardennais,...

Côté détente, le 6 juin 2004, nous découvrirons la Moselle luxembourgeoise lors de la croisière sur le Marie Astrid.

Il ne se clôture pas d'AG sans la marche des Chasseurs Ardennais et la minute de silence à la mémoire de nos disparus. Après cela, chacun put apprécier la traditionnelle choucroute que nos prédécesseurs avaient initiée.

BASTOGNE Martelage Vaux-sur-Sûre



Décès

Nous ont quittés :

M. LAMBERT Raymond - MA décédé à l'âge de 84 ans

M. COBRAVILLE Maurice - MON époux de PARISSÉ Anne-Marie décédé à Bastogne à l'âge de 83 ans

M. LOSANGE Edmond - MA veuf de Paula DELAISSE décédé à Remichampagne à l'âge de 83 ans

M. CLOTUCHE Albert - MA époux de BOU-LANGER Georgette décédé à Remience à l'âge de 85 ans

M. BASTIN Raymond - MA époux de Hortense ZUNE décédé à Wibrin à l'âge de 83 ans

M. LESCEUX André - MA époux de Liliane PAQUAY décédé à Sibret à l'âge de 58 ans

M. OTTO Ernest - MA époux de MARECHAL Nelly décédé à Houffalize à l'âge de 89 ans.

Nous présentons aux familles nos sincères condoléances.

Nos participations

Le 07 décembre 2003 : Fête de Ste-Barbe avec le corps des pompiers.

Le 20 décembre 2003 : Dépôt de gerbes aux monuments Mac Auliffe et Patton en présence des autorités américaines et belges. Jet de noix et messe célébrée par Monsieur le Doyen JACQUES.

Le 21 décembre 2003 : Messe à Noville - dépôt de gerbes à l'enclos des fusillés par Messieurs Octave et Collard.

Le 26 décembre 2003 : Messe à Sainlez demandée par la section de Martelange.

Prochain rendez-vous

Congrès national à Arlon le 25 avril.

Trajet du bus-Arrêts prévu : Bastogne, Houffalize, Martelange



BERTRIX - PALISEUL

Décès

Mme Fernande Ansiaux, membre honoraire, née à Opont le 17 mars 1923 et décédée à Bouillon le 17 novembre 2003 à l'âge de 81 ans.

M. René Collet, ancien combattant et prisonnier 40 - 45, né à Arlon le 25 février 1920 et décédé à Libramont le 03 décembre 2003 à l'âge de 84 ans.

M. Jean-Baptiste Maljean, ancien combattant et prisonnier 40 - 45, né à Ochamps le 25 janvier 1918 et décédé à Villance le 18 janvier 2004 à l'âge de 86 ans.

M. Gaston Ystace, ancien combattant et prisonnier 40 - 45, né à Paliseul le 18 janvier 1914 et décédé le 19 janvier 2004 à l'âge de 90 ans.

Mme Mathilde Wallaux, née à Bissans (France) le 30 avril 1916 et décédée à Libramont le 26 janvier 2004. Mme Wallaux était la mère de Eugène Dauvris, délégué des villages de Paliseul et Opont.

Aux familles dans la peine, nous présentons nos sincères condoléances.

Naissance

Une petite Léa Dion est née à Arlon le 29 janvier 2004. Nous félicitons chaleureusement ses parents et aussi ses grands-parents Pierre Dion, notre trésorier, et madame Annie Walewyns.

Hospitalisation

Nous souhaitons à tous nos membres malades

ou hospitalisés, un prompt rétablissement.

Congrès national le 25 avril 2004

Le Congrès national a lieu cette année à Arlon ; voir le bulletin national - Le Chasseur Ardennais - n° 215 du 4e trimestre 2003 pour les détails de cette journée. Un car est prévu et sera gratuit pour tous les membres de la section de Bertrix-Paliseul. En accord avec d'autres sections, le car partira de Bouillon via Paliseul s'il y a lieu et ensuite la Grand'Place de Bertrix. Les heures d'arrêt vous seront communiquées lors de l'inscription. Le paiement, de 28 euros par personne, pour le repas est obligatoire et devra être effectué pour le 03 avril au plus tard sur le compte de l'A.S.B.L. de Bertrix - Paliseul n° 000-0380547-16 du trésorier René DION, 2, rue des Combattants, 6880 Bertrix. Tél. 061/41 13 99.

Cotisations et recrutement

Le Président et son comité souhaitent la bienvenue à tous les nouveaux membres pour l'année 2004. Nous remercions les délégués bénévoles des villages qui se dévouent pour l'encaissement des cotisations et oeuvrent également au recrutement de nouveaux membres.

Journées des retrouvailles

Cette journée est fixée au samedi 05 juin. Nous espérons vous retrouver très nombreux.

PROGRAMME :

10h30 : Messe en l'église décanale de Bertrix.

11h30 : Dépôt de fleurs devant le monument aux morts des deux guerres.

12h00 : Vin d'honneur offert par la section de Bertrix-Paliseul au restaurant de l'Athénée Royal.

12h30 : Dans cette même salle, repas pour les personnes qui se sont inscrites.

MENU :

Scampis maison

Crème de cerfeuil

Roosbeef - Jardinière de légumes - Croquettes

Jambon - Salade - Fromage

Pêche Melba

Café

Prix : 27 euros et réservation pour le 03 juin au plus tard.

Thillen Jules, Président : 061/41 11 14

Toussaint Jules, membre du comité : 061/41 28 58

Dion Pierre, trésorier, 2, rue des Combattants, 6880 Bertrix - Tél. 061/41 13 99 - C.C.P. 000-0380547-16

Club de marche des Chasseurs Ardennais (à Bertrix du 21 au 24 octobre 2003)

Ces journées ont été organisées avec le concours de la section de Bertrix-Paliseul et l'appui des Commandant Deterville et Cambier de la 260e Cie MUN-Quartier de Bertrix.

La journée du 24 octobre :

Il est environ 9 heures quand le Cdt Cambier accueille notre groupe qui est invité à prendre un café à la cantine. Nous sommes encore 26 et nous prenons la direction du champ d'aviation et du dépôt de munitions. Laissons, à droite, la gare chemin de fer du quartier pour rejoindre la forêt en direction de Luchy. Au cimetière de Luchy, il est déjà 10h30 et l'attention de chacun est retenue par les explications relatives aux circonstances des combats d'août 1914 où reposent encore aujourd'hui 263 soldats français et 254 soldats allemands. Des fleurs sont déposées par le Colonel e.r. Keutiens, M.

Louis Mélon président de la section de Huy et M. Jules Thillen, président de la section de Bertrix-Paliseul des Chasseurs Ardennais.

Peu après 11 heures, le Cdt Cambier nous attend au quartier pour effectuer, en bus, le tour du dépôt de munitions avec ses 270 bunkers répartis sur une superficie de 5 Ha. Ensuite, c'est la visite des ateliers d'entretien (ultra moderne) des munitions, rehaussée par les informations du Cdt Cambier. De retour au quartier, une bonne table rassasie les randonneurs qui se sont ouverts l'appétit avec un apéro bien mérité !

Les uns et les autres prennent congé vers 13h30, chacun enrichi de ces 4 jours vécus ensemble, avec la promesse de renouveler cette expérience.

Je remercie toutes les personnes qui, d'une façon ou d'une autre, ont participé à la réussite de ces quatre jours de marche. Tout d'abord les quarante marcheurs, dont 24 qui l'ont effectuée complètement. Albert L., Albert R., François et René pour la reconnaissance des circuits durant cette période de grande canicule... Marcel, Josée, Thérèse, Jules et Dominique pour l'accueil si sympathique au départ et à l'arrivée, sans oublier la décoration du Centre Bohaimont et du restaurant. Merci aussi à Thomas et au personnel de l'hôtel des Ardennes, c'était extra.

Un dernier merci aux Commandants Deterville et Cambier pour leur accueil et aussi au personnel du camp militaire de Jehonville qui nous ont si bien reçus.

Thillen Jules, Président et Dion Pierre, Trésorier.

De la part du Président

Histoire d'une devise Résiste et Mord (sans le S)

La lecture apporte parfois quelques trouvailles. En 1987, j'ai découvert dans un magazine, les écussons de poche des Régiments de forteresses dont celui du 149e R.I.F. en 1940. Ce vieux régiment d'infanterie fut dissout en 1923, mais refait surface grâce au 168e R.I.F. qui lui cède trois de ces bataillons, le 4e, 5e et 6e pour reformer ainsi le 25 août 1935 le 149e Régiment d'Infanterie de Forteresse qui défendra le fort de Fermont (France).

Cette breloque a existé en quatre variantes : tout argent, émaillé, peint et métal léger. En voici deux exemples :



149 R I



149 RIF

Le 149e renaît à Epinal, toujours avec sa devise Résiste et Mord

Par l'intermédiaire de deux personnes : M. Schwartz Alaine et le Sergent-Chef Patrick Jeannot, j'ai reçu l'historique du 149e. Ceci n'étant qu'un très bref résumé. Espérant ce renseignement utile aux collectionneurs ; pour plus de renseignement voir page 2 de la revue. (NDLR : voir aussi Page 19).



Décès

M. Auguste Baijot de Cugnon, décédé le 11 novembre à l'âge de 90 ans. Membre ancien combattant.

M. Albert Arnould de Mogimont, décédé le 14 novembre à l'âge de 87 ans. Membre ancien combattant.

Mme Marthe Rossilon de Noirefontaine à l'âge de 87 ans. Membre Honoraire, veuve de M. Jean Gillet, Chasseur Ardennais tué le 19 mai 1940 à Gijsegem. Berthe est restée veuve avec deux enfants en bas âge.

Nous présentons aux familles dans la peine, nos plus sincères et fraternelles condoléances.

Activités

13 mars: goûter annuel, à la parution de la revue notre petite fête aura déjà eu lieu.

25 avril: congrès national à Arlon. Il est demandé à tous de lire la revue 215 pages 6 et 7 (programme et menu)

CONCERNE NOTRE SECTION: versement de 28,00 €, par personne au compte n° 000-0512180-20 Chasseurs Ardennais Bouillon pour le 2 avril 2004. Notre trésorier doit être en possession de votre versement à cette date, donc le 2 avril. Transmettez votre virement à votre banque au plus tard le 22 mars. Le voyage s'effectuera en BUS: Bouillon-Noirefontaine-Menuchenet-Bertrix-Libramont-Neufchâteau-Arlon. Les participants seront tenus au courant des heures et endroits de prise en charge.

8 mai: commémoration de la fin de la 2^{ème} guerre mondiale. 18,00hrs. Cérémonie religieuse célébrée en l'église Décanale Saints Pierre et Paul de Bouillon. Après l'office, dépôt de fleurs au square des Chasseurs Ardennais près de l'église. Pour clôturer la manifestation, un vin d'honneur sera servi à la salle Sainte Cécile.

21 juillet: fête nationale, comme chaque année notre régionale participera aux festivités organisées par la ville de Bouillon, le programme sera diffusé par affiches éditées par la commune de Bouillon.

19 septembre: assemblée générale de notre section. Vous trouverez le programme dans la revue 217 et par un bulletin d'information qui vous parviendra début août.

Histoire de guerre par Arthur Mousty (suite) (descentes sur Bouillon)

Soit qu'il fut en avance, soit qu'il fut imparfaitement renseigné par l'avion de reconnaissance Henschel poussant ses recherches jusque Comimont, Von Kielmansegg fit stopper ses 11 chars à la gare de Noirefontaine. Un habitant de Dohan espérant se ravitailler en essence à la station Pochet, les compta à loisir. Après réception du message radio, le Major fit mouvement et entama la descente sur Bouillon, les équipages debout dans les tourelles communiquant par fanions à chaque virage. Il traversa la localité et arriva à 19h15 (heure allemande, soit 18h15 heure belge) en face du pont de France qu'il avait mission d'enlever par surprise. A ce moment, Français et Allemands échangeaient des feux d'escarmouches sur la rive gauche. Les

Français affectés à la garde du pont qu'ils avaient miné, réussirent à le faire sauter à la vue du premier blindé. L'équipage d'un réfugié d'Auby fut complètement disloqué et le conducteur, Elie Baucant, y laissa la vie. Le Major n'eut plus d'autre ressource que de faire pivoter ses chars et de les aligner sur "le quai Maginot", pour les incorporer le lendemain à l'aube à la colonne franchissant la Semois au gué de la Tannerie (Bouillon).

Les combats à Bouillon furent très durs, il n'en est fait que de maigres relations. Les soldats français du 295^{ème} régiment de Chasseurs à Cheval avaient décroché de Libramont après avoir essuyé le feu des premiers panzers. Les assaillants de Mouzaive eurent plus de réussite. Le gué était entre leurs mains aux environs de minuit. Au moment où Von Kielmansegg ébranlait sa colonne à Noirefontaine, les parachutistes allemands qui descendaient sur les hauteurs de Curfoz, pouvaient distinguer au loin les corolles de leurs camarades largués sur celles de Comimont et de Rochehaut où des engins chenillés dissociés de la colonne principale faisaient leur apparition et mettaient en batterie des pièces de petits calibres prenant à partie les hauteurs de Corbion et les crêtes de Frahan où se manifestaient les dernières résistances françaises après le dynamitage du pont d'Alle. Toutes ces opérations étaient réglées depuis le Henschel qui évoluait d'une colonne à l'autre.

Au crépuscule de cette journée du 11 mai, les foyers de la Belle Vue entre Ucimont et Botassart, voyaient affluer au loin sur le plateau de Haule (Ucimont), une interminable colonne de véhicules venant remplir les chemins forestiers. Bien plus énorme était la concentration qui s'articulait dans le massif boisé du Menuchenet. Toute la nuit, les soldats s'activèrent à préparer des emplacements d'artillerie. Vers deux heures, un mystérieux avion vint lâcher un chapelet de bombes à proximité, tandis que des appareils allemands dispersaient de petites bombes cylindriques qui brûlaient tels des feux de Bengale. Nombre de ces engins furent retrouvés intacts au cours des travaux agricoles. Aucun spécimen n'ayant été conservé, on est resté dans l'ignorance de leurs propriétés d'utilisation. Des explosions mêlées à de sourdes vibrations emplirent cette nuit du 11 mai. Les réfugiés de Sensenruth, groupés au moulin du rivage (Botassart), étaient comme nimbés par le rougeolement des incendies du quartier de la Maladerie, de la rue du Rempart et de la rue du Moulin (Bouillon), allumés par les pièces françaises à longue portée. Bon nombre de cavaliers français exténués, couverts de pansements sommaires, repassaient au gué de la Semois à Botassart. Ils avaient été malmenés du côté de Neufchâteau et prédisaient avec accablantement que la guerre serait terrible.

(à suivre dans la revue 217)



BRABANT

Le mot du président

Et bien ce mot sera très simple, il se résumera à vous faire un compte rendu très succinct de notre assemblée générale du samedi 8 février 2004. Nous nous sommes retrouvés à environ 25 membres pour faire le bilan de cette année.

Dans mon introduction, j'ai insisté sur les problèmes qui se posent à la section du Brabant, à savoir:

- la faible participation due à l'âge, à la maladie et aux diverses manifestations
- la dispersion géographique de nos membres qui empêche les contacts
- le recrutement de nouveaux membres
- le paiement des cotisations

J'ai également signalé ou rappelé les différents événements importants de la vie de la Fraternelle au niveau national et insisté pour que notre section y participe en plus grand nombre. Il s'agit dans l'ordre chronologique du congrès national à Arlon le dimanche 25 avril qui célébrera le septantième anniversaire de la création des trois groupements de Chasseurs Ardennais et de la remise par le Roi Léopold III de leurs emblèmes, des cérémonies traditionnelles annuelles à Courtrai et Vinkt le dimanche 23 mai et enfin du 21 juillet où les associations patriotiques défilèrent probablement pour la dernière fois devant notre Souverain (pour ce dernier point je vous renvoie aux directives dans cette même revue)

Ensuite notre secrétaire, le Commandant Michel Duquesne nous a rappelé les différentes activités auxquelles notre section a participé à l'échelon national ou local pour assurer la présence des Chasseurs Ardennais.

Notre trésorière Mademoiselle Renson, nous a présenté la situation financière. Elle s'établit comme suit: en espèces: 128,02, CCP: 800,38, Banque: 4054,50 soit un total de 4982,90 euros. Les comptes (vérifiés par le Colonel Ricaille que je tiens à remercier) sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée à notre trésorière Mademoiselle Renson que je remercie également.

Aucun candidat ne s'étant présenté au comité, il n'y a pas d'élections.

Suite à la démission en 2003 de notre secrétaire Madame Astrid Daniëls, le comité de la section du Brabant est composé comme suit: -Président: LtCol BEM Hre André Cougnet -Secrétaire: Cdt Michel Duquesne -Trésorière: Mademoiselle Claude Renson -Commissaires: Mademoiselle Claire Renson, Monsieur Amédée Garlier-Porte-drapeau: Pascal Gustin.

La séance se poursuit par un échange de vues, la réunion se termine par la Brabançonne et la marche des Chasseurs Ardennais.

Suit alors le traditionnel repas qui de l'avis de tous fut une réussite tant au point de vue du cadre que de la qualité du menu et de l'accueil du personnel de l'Hôtel Léopold. Et avant de nous quitter, comme de coutume, nous avons procédé au tirage de la tombola. Les nombreux lots et leur qualité ont eu l'heur de plaire aux heureux bénéficiaires. Les absents ont vraiment eu. Un grand merci à Messdemoiselles Renson qui ont pris toute cette organisation en charge et à l'année prochaine, plus nombreux?

André Cougnet





CINEY Rochefort Gedinne

Décès

Mme Agnès Ledouble, épouse de M. Marcel Mathieu, décédée à Gedinne à l'âge de 80 ans.

Mme Louise Huin décédée à Poupehan à l'âge de 83 ans.

Mme Monique Compère, épouse de notre ami Albert Gaussin, décédée à Bièvre à l'âge de 69 ans.

M. Jean-Aimé Bauret, décédé à Rienne à l'âge de 84 ans.

M. Victor Fautre, décédé à Marche-en-Famenne à l'âge de 72 ans.

M. Albert Detaille, décédé à Sainte-Ode à l'âge de 86 ans.

M. Vital Lanners, décédé à Champlon-Ardenne à l'âge de 86 ans. Vital a été délégué de notre section pendant de nombreuses années.

M. Jean Maziers, décédé à Bièvre à l'âge de 89 ans.

M. Roger Protin, décédé à Aye à l'âge de 83 ans. Roger a été délégué de notre section pendant de nombreuses années.

Mme Hélène Sessoy, épouse de M. Hadelin-René François, décédée à Lustin à l'âge de 90 ans.

Aux familles dans la peine, nous réitérons nos sincères condoléances.

Recrutement

Dix nouveaux membres ont rejoint notre section. Nous leur souhaitons la bienvenue et espérons qu'ils participeront activement à toutes nos activités.

Congrès national et déplacement à Vinkt

C'est le dimanche 25 avril 2004 que seindra notre Congrès national à Arlon. J'inviterai les membres de notre section à y participer très nombreux (voir les détails dans la revue «Le Chasseur Ardennais» n° 215 du quatrième trimestre 2003).

Comme par le passé, nous organisons notre voyage à Vinkt. Un car de 50 places est prévu. Cette cérémonie aura lieu le dimanche 23 mai 2004.

Pour de plus amples renseignements et inscriptions, voir :

M. Trembloy Maurice, tél. 084/22 33 35

M. Legrand Albert, tél. 061/51 20 61

M. Bauduin Joseph, tél. 083/21 17 20



EREZEE MANHAY

Décès

Depuis notre réunion et banquet du 08 septembre 2003 au mess de garnison du Camp Roi Albert de Marche-en-Famenne, nous déplorons le départ

de deux anciens Chasseurs Ardennais et prisonniers de guerre pendant 5 ans en Allemagne :

DODRIMONT Léon, décédé le 08 décembre, de Jupille (Liège), originaire de Chêne al Pierre (Manhay). L'épouse de Léon est la sœur de notre ami et membre LAMBOTTE Marcel de Fanzel (Erezée), ancien Chasseur Ardennais.

GROGNARD Joseph, Chêne al Pierre, décédé le 03 décembre. Les épouses de nos deux chers disparus resteront membres de notre Fraternelle pour rendre hommage et reconnaissance à ces vrais patriotes.

Nouveaux membres

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux membres :

Membres effectifs :

"Il n'est jamais trop tard pour bien faire !". Encore un ancien combattant et Chasseur Ardennais de 1940 qui nous rejoint : DAULNE Joseph, de Hameau La Forge (Mormont). Joseph participa à la campagne des 18 jours et fut ensuite capturé et envoyé en Allemagne comme prisonnier de guerre durant 5 longues années. Il est aussi porte-drapeau des anciens prisonniers de guerre en Allemagne. BERNARD Philippe, route de Dochamps, 23/30 Amonines, a fait son service militaire au 1^{er} Chasseurs Ardennais à Marche-en-Famenne. BURNOTTE Jean-Marie, rue des Combattants 23, Erezée, a fait son service militaire au 1^{er} Chasseurs Ardennais à Spich en Allemagne. DEMEULDRE Serge, Place de Comtes, 5, Ecaussines, a fait son service militaire au 1^{er} Chasseurs Ardennais à Marche-en-Famenne. LANGE Michel, rue Grande, 11, Fissenne (Soy), a fait son service militaire au 1^{er} Chasseurs Ardennais à Spich en Allemagne. LOUIS Jean, rue de l'Eglise, 16, Beffe, a fait son service militaire au 3^{ème} Chasseurs Ardennais à Vielsam.

Membres sympathisants :

CORNELIS Joseph, Bosveld, 7, 9400 Ninove ; CORNET Joseph, route d'Erezée, 32, Grandmenil ; MIGNOLET José, rue Grégoire, 3, Wy (Soy) ; SEVRIN Anna, Résidence Les Maronniers, 17A Bte 29, Marche-en-Famenne ; SEVRIN Odon, rue des Cerisiers, 7, Marche-en-Famenne ; SEVRIN René, route de Barvaux, 183, Haversin. Les trois derniers membres de cette longue liste, sont la sœur et les frères de notre président. Saluons au passage, Michel, fils de Odon, actuellement adjudant au Régiment des Chasseurs Ardennais de Marche-en-Famenne.

Assemblée générale

Elle aura lieu le samedi 13 mars 2004 au domicile de notre secrétaire-trésorier THIRION Roger à Dochamps.

Banquet annuel

Prévu pour le samedi 11 septembre 2004 à la salle communale "Concordia" à Erezée. Les invitations personnelles seront envoyées à nos membres. Vous pouvez déjà noter ce rendez-vous dans vos agendas !

A nos malades et hospitalisés

Nous ne vous oublions pas et pensons à vous chers amis et membres qui ne pouvez nous rejoindre lors de cérémonies patriotiques, réunions et banquets.



ETALLE

Les anciens qui disparaissent...

Au cours du trimestre écoulé, la Régionale a perdu deux de ses Anciens, René DEOM de Behême et Alphonse ALLAIME d'Etalle. L'un et l'autre s'étaient distingués par leur fidélité à leur Bêret Vert et aux valeurs qu'il représentait.

Nous avons également accompagné à sa dernière demeure le Colonel Crèvecoeur, de Habay la Neuve, sympathisant de notre Fraternelle. Ses anciens compagnons d'armes ont mis en évidence son périple d'évadé en 1940 et la fondation des unités ESR après la guerre.

Assemblée générale du 7 février 2004

Avec un peu de retard, il a été tenu une assemblée générale pour la présentation du bilan de l'année 2003 et des projets 2004.

La séance a été ouverte à 10h30, en présence d'une quinzaine de membres, dont M. G. Mathieu, Bourgmestre et une partie du collège échevinal de Habay.

Après un instant de recueillement pour les membres décédés de l'année 2003, le Président et le Trésorier ont présenté les grandes lignes de l'activité de la Régionale :

- diminution faible du nombre de membres, (+/- 155) grâce à un travail en profondeur de sensibilisation des générations d'après guerre,

- présence aux différentes manifestations patriotiques avec notamment pour l'entité de Habay, les cérémonies du 11/11, du Relais Sacré, les 8 et 10 mai, les commémorations de fin août. A cet égard les membres présents se sont félicités de la participation de jeunes à ces manifestations, mais des efforts restent encore à faire.

- présence aux enterrements des Anciens Bêrets Verts, grâce à la disponibilité du porte-drapeau J. Dargenton.

- mise en place et inauguration à Marbœhan d'une stèle en la mémoire des aviateurs anglais tués en opération le 10 août 1943 (soit 60 ans jour pour jour) avec parution d'un livret de la Régionale, diffusé à plus de 300 exemplaires dans les communes et les écoles du voisinage.

- participation à l'organisation d'une exposition à Ulles, avec l'aide et surtout le matériel de collectionneurs locaux (MM. Lux et Thyry).

L'année se solde cependant par un léger déficit (la stèle a coûté plus de 3.000, en partie financés par la Commune de Habay).

Pour ce qui concerne l'année à venir, outre les activités traditionnelles, deux projets sont d'ores et déjà sur le métier :

- le voyage en Normandie, prévu du 05 au 10 juillet prochain, vers Bayeux et le Mont Saint Michel. Après un début laborieux, nous avons rassemblé quelque 30 personnes (**il reste donc quelques places**), jeunes et vieux pour ce périple souvenir, 60 ans après les événements de juin 1944.

- la participation aux commémorations de la libération de notre région en septembre 1944. Là aussi, comme ce fut le cas pour la stèle Pierre Coller et le

monument aux Anglais, notre Régionale souhaite apporter sa contribution aux manifestations organisées en réalisant des outils de vulgarisation et d'explication des événements du passé.

Appel est donc lancé vers les jeunes pour soutenir notre Régionale dans le cadre de ces activités 2004 : l'objectif est de rester au dessus de la barre des 150 membres. En particulier, demande est faite aux membres présents pour occuper, ou trouver un(e) candidat(e) pour rejoindre le staff et participer aux tâches de secrétariat.

La séance est clôturée à 12h00, devant un vin (ou plutôt un Orval) d'honneur.



Quelques participants à l'AG

Voyage en Normandie :

Comme dit ci-dessus dans la relation de l'AG, il reste quelques places pour le car vers la Normandie : s'adresser au Trésorier JP Magerotte ou au Président.



FLORENVILLE

Décès

Nous déplorons le décès d'un de nos membres sympathisant : M. Jean-Pol MIGNON. Il est décédé le 19 décembre 2003 à l'âge de 54 ans. A son épouse et à sa famille nous réitérons nos très sincères condoléances.

Comité

Lors de l'assemblée générale de la section, notre trésorier René LAMBERT a présenté sa démission pour cause de santé. Nous le remercions pour le travail accompli ces dernières années et nous lui souhaitons un prompt rétablissement. La trésorerie sera dorénavant assurée par le secrétaire Roland BOUILLON. Adresse du secrétaire : 16, rue Nicolay 6820 FLORENVILLE

Congrès National

Pour notre congrès à ARLON, les invitations à participer parviendront en temps utiles aux délégués des villages.



HAINAUT

Assemblée Générale

Nous avons entamé l'année 2004 par la tenue de notre A.G. et la clôture de l'exercice 2003. Pour ce qui est du résultat de cet exercice, il faut savoir que la section se porte bien mais qu'elle se porterait

encore mieux si **TOUS** nos membres payaient leur cotisation à temps et à heure. Il n'empêche que notre petite équipe (6 personnes, toujours les mêmes) a été récompensée des efforts consentis. Le mal qu'elle s'est donné a été vite oublié.

Nous remercions également les membres qui ont ajouté un **PLUS** à leur cotisation, nos annonceurs, et ceux qui approvisionnent généreusement notre tombola annuelle (notre principale rentrée d'argent).

Au cours de notre AG, nous avons à élire ou réélire deux membres de notre comité, sortants et rééligibles. Nous avons lancé l'appel aux candidats mais nous n'avons reçu aucune réponse. Le Président et la Secrétaire ont par conséquent accepté un nouveau mandat de 4 ans après déjà 8 ans de bons et loyaux services. Il faut que la section continue d'exister.

Au cours de cette même assemblée, nous avons fait la récapitulation de nos déplacements à diverses manifestations. Sur 70 invitations reçues, nous en avons honoré 48 dont 26 avec sortie du drapeau. Un rapide calcul nous a permis de constater que nous avons effectué en moyenne 4 sorties par mois.

Enfin, point le plus désagréable à régler au cours de notre AG : nous avons dû rayer de nos listes huit inscrits n'ayant plus réglé leur cotisation depuis 2 ans. Nous avons eu aussi à déplorer trois décès. Heureusement, nous avons inscrit 24 nouveaux membres en 2003.

Activités

Après toutes ces considérations, il faut se dire que la vie continue et que nous devons continuer puisque, paraît-il, «les continuants sont les gagnants».

Le mois de janvier a démarré sur les chapeaux de roue (nous sommes sortis à 4 reprises).

Le mois de février vient de démarrer et nous n'en avons pas encore le programme sinon notre présence le 2 aux funérailles de M. D. VOGLAIRE, Président du M.N.B. et le 7 à l'AG de la section du Brabant.

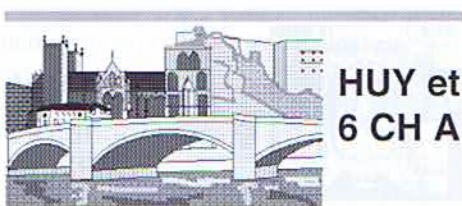
L'année est encore longue et nous nous sentons prêts à faire mieux que l'an dernier. Cela ne sera pas facile et demandera de nouveau une forte dépense d'énergie. Toutes les bonnes volontés seront accueillies avec plaisir. Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà de Joyeuses Pâques et espérons avoir de bonnes nouvelles à vous communiquer pour le trimestre prochain.

C'est le moment de résister et de mordre.



Cérémonie du Diarbois à Jumet. De G. à D. M. Nitelet, président du CLAP Charleroi, MM Dupuis et De Greef.



Nos activités.

Le comité s'est réuni les 25 novembre, 15 décembre, 5 janvier et 3 février avec comme points à l'ordre du jour : la St Nicolas à l'Oiseau Bleu, les bons vœux à nos veuves, le repas de St Valentin, celui des anciens, les propositions de médaille et le déplacement à Arlon pour le congrès.

Le 10 décembre, nous avons fêté St Nicolas à l'Oiseau Bleu.

Le 21 janvier, le président a assisté à la réunion du groupement des associations patriotiques de Huy et environs ; lors de cette réunion, nous avons appris la dissolution de trois groupements : la section FNC de Huy, celle de Tihange et les vétérans du Roi Albert 1er.

Dans le courant du mois de janvier, les membres du comité ont rendu visite à nos veuves de la région pour leur présenter les bons vœux en leur offrant un petit cadeau.

Nouveaux membres.

Bienvenue au sein de la fraternelle à Georges Louis de Burdinne, un ancien ; à Jacques Quoilin de Embourg et Pierre Meilleur de Sambreville tous deux du 6ChA.

In memoriam

Nous déplorons la disparition de Jules Damoiseaux et Joseph Lhonneux, deux anciens. La section était présente aux funérailles avec le drapeau.

Aux familles dans la douleur, nous réitérons nos sincères et fraternelles condoléances et les assurons de notre amitié.

Saint Nicolas.

Le 10 décembre, pour la 28^{ème} fois, mais la dernière pour les vétérans du Roi Albert 1er, nous avons participé financièrement et assisté à la fête de Saint Nicolas à l'Oiseau Bleu à l'ancienne case. Lieutenant Binamé à Antheit. Nos petits protégés handicapés baignaient dans la joie.

Nous avons également soutenu financièrement la Pommeraique qui accueille à Tihange les handicapés adultes.

Cotisation.

Un tout grand merci aux membres qui non seulement ont déjà répondu favorablement à notre invitation mais ont, dans leur majorité, majoré celle-ci. Que les "oubliés" nous évitent des frais de rappel. Merci d'avance.

Le congrès national.

Chaque membre en règle de cotisation est cordialement invité à nous accompagner à Arlon le 25 avril.

Départ en car face à la piscine de Huy à 7h15 précises. Inscription au 085/23.27.13 (Louis Mélon) ou 085/21.32.04 (Firmin Bauche) pour le lundi 5 avril au plus tard. Paiement de 14, pour le repas, le surplus et le déplacement (carde 19 places) sont pris en charge par la section.

Le musée.

L'équipe du musée et le comité remercient à nouveau le président du Hainaut Claude De Greef pour les écussons qui seront exposés dans notre musée au Fort de Huy. Nous invitons les membres désireux d'étoffer le musée à contacter Firmin Bauche au 085/21.32.04.

Renseignements à l'Office du tourisme de Huy
Quai de Namur, 1 à 4500 Huy Tél 085/21 29 15 ; fax 085/21 29 15 ; e-mail tourisme@huy.be ou <http://www.huy.be>.

En Corse.

Michel Cheniaux, membre du 6ChA et de notre section, organise une randonnée en Corse du 17 au 24 avril 2004 pour le prix de 820, tout compris.

Renseignements : Michel Cheniaux rue Wathy Ferrant, 43 à 4420 Saint Nicolas ; Tél 04/231 23 34 ; fax 04/225 24 09 ; e-mail : valente@skynet.be.

Félicitations.

Toutes nos félicitations à Gaston Joiret, membre du comité, qui est devenu arrière-grand-père le 20 décembre 2003.



LIEGE VERVIERS

Cérémonie au SOLDAT INCONNU à Bruxelles

Depuis quelques années, à l'invitation de la Section du Brabant, quelques Chasseurs Ardennais de la Section participent aux cérémonies du 11 novembre au SOLDAT INCONNU.

Après avoir défilé fièrement, coiffé de notre béret vert, devant les plus hautes autorités du pays, nous avons pris place dans la tribune réservée aux anciens combattants. Nous étions particulièrement bien placés pour voir, de près, notre Roi Albert II, ainsi que les personnalités qui lui furent présentées.

Qu'il nous soit permis de remercier chaleureusement pour leur participation à cette cérémonie Messieurs Guillaume BILLY, Marcel BASTIN, Jacques COLINET, Gilbert DELMOTTE, Baudoin KEUTIENS, Claude LANGE, Jean LOISEAU, André MORHAYE et Emile VAN DER WIELEN. Nous étions neuf, certains accompagnés de leur épouse, mais nous espérons être plus nombreux. Puisse l'année nouvelle en sensibiliser d'autres!

Repas de fin d'année

Le 18 décembre, vers 12 heures, notre Président, Jean BRICART a accueilli la soixantaine de participants au repas de fin d'année. L'échafaudage étant en réfection, nos agapes se sont déroulées dans la salle gothique de l'ancien quartier FONCK. Comme de coutume, l'ambiance était excellente, le repas très bien préparé et les prix modérés.

Congrès National

Le dimanche 25 avril 2004, à ARLON, se tiendra le Congrès annuel de votre Fraternelle. C'est l'occasion de montrer, par notre présence, que vous êtes fier d'être «CHASSEUR ARDENNAIS» ! Un car gratuit vous prendra en charge près de la gare des

Guillemins à 07 heures. Après une courte halte à BASTOGNE, nous rejoindrons ARLON avant 09 heures 30" Si vous n'étiez pas encore inscrit, prenez contact le plus rapidement possible avec notre secrétaire-trésorier Jean OCTAVE au n° de téléphone 087 221073. Nous vous attendons très nombreux, avec votre béret vert.

Courtrai-Vinkt

Le dimanche 23 mai 2004, à partir de 09hr30 à Courtrai, aura lieu la cérémonie annuelle d'hommage aux Anciens Combattants de 1940 et à son ancien Commandant en chef, le Roi Léopold III. C'est l'occasion de manifester notre indéfectible loyalisme, notre fidélité au Roi, notre profond attachement à l'union nationale et notre ferveur patriotique. Cette cérémonie est présidée soit par le Roi, soit par son aide de camp et les Chasseurs Ardennais y défilent fièrement.

A Vinkt, à partir de 14hr30, nous rendons hommage aux victimes civiles et militaires belges, essentiellement des Chasseurs Ardennais, tombés pour la défense de nos libertés. La section vous invite à ces deux cérémonies. Un car **gratuit** vous embarquera près de la gare des Guillemins, à 07 heures précises. Au passage, nous espérons être rejoint par des membres d'autres sections. Nous prendrons un repas léger au buffet de la gare de Courtrai (emporter son pique-nique) mais nous consommerons un repas plus consistant sur le chemin du retour.

Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié

La 38^{ème} édition de la MESA se déroulera du 23 au 26 juin d'ARLON (HEINSCH) à MARCHÉ-en-FAMENNE, en passant par MARTEANGE, BASTOGNE et HOUFFALIZE. Si vous le pouvez, participez à l'entièreté de la marche, soit à la Mini-MESA, soit aux cérémonies organisées en l'honneur de ceux de 40, toujours coiffé de votre **béret vert à la hure**. Il faut montrer à la jeunesse que nous sommes toujours bien là ! De plus amples informations peuvent être obtenues chez les organisateurs au 084 326017.

Agenda

Attention !!! Le repas à l'échafaudage aura lieu tous les **troisièmes MARDI** du mois au lieu du jeudi, **toujours à 12 heures**.

Le comité se réunit tous les premiers lundis du mois, à 19 heures, au "Vieux Guillemins". Les prochaines réunions auront lieu les 05 avril, 03 mai, 07 juin 2004...

10 mai : BODANGE, BASTOGNE, MONT le BAN, VIELSALM.

23 mai : COURTRAI-VINKT.

23 au 26 juin : Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié.

02 septembre : Excursion annuelle à BRUXELLES.

03 octobre : Assemblée Générale de notre section.

11 novembre : Soldat Inconnu à BRUXELLES.

21 décembre : Repas de fin d'année.

Cotisations :

Il n'est pas trop tard, mais il est temps de verser au compte du trésorier votre cotisation. Votre participation s'élève à 7,50 euros, mais il n'est pas interdit de verser plus ! Si vous ne le saviez pas, la section conserve 2,50 euros et elle verse au trésorier national les 5 euros restant. Notre compte est

inchangé à savoir 000-0900416-62.

Composition du Comité pour l'exercice 2004

Président : Jean BRICART 042 338429

Vice-Président : Baudoin KEUTIENS 087 228278

Secrétaire-Trésorier : Jean OCTAVE 087 221073

Porte-drapeau : André MORHAYE 043 424913

Gérard HABRAN 043 622027

Commissaires : Guillaume BAILLY 043 586007

Walthère DECHAMBRE 042 313006

Gilbert DELMOTTE 042 634920

Joseph HUBERT 019 697309

Jean JADOUL 043 365790

Jean LOISEAU 042 754229

Victor PAULY 0496 314661

Jean - Marie QUINET 042 313000

Emile VAN DER WIELEN 042 751498

NB : Toute information peut être communiquée à l'un des membres du comité, le plus rapidement possible, surtout s'il y a urgence.



MARCHE-EN-FAMENNE et 1CH A

Chers amis et amies, membres ou non de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais-section Marche et 1 CHA, nous souhaitons vous trouver en bonne santé et entourés de ceux que vous aimez. En ce début d'année, le temps passe très vite, nous sommes déjà au mois de février.

Un bon nombre d'entre vous ont déjà payé leur cotisation et ont reçu leur carte de membre, nous venons d'envoyer une centaine de lettres ainsi que les cartes à ceux qui n'ont pas encore répondu à notre appel.

Vous pouvez recruter de nouveaux amis, nous avons besoin de vous pour perpétuer le souvenir de nos anciens et représenter en force la section de Marche et 1 CHA.

La fraternelle des Chasseurs Ardennais.

Elle est née le 9 septembre 1945 par le changement de nom du Service social Chasseurs Ardennais. Ce service a été fondé à la fin de 1940 dans le but officiel de venir en aide aux familles des Chasseurs Ardennais morts à la guerre ou détenus des camps de prisonniers en Allemagne. En réalité ce service social était surtout un centre de coordination des diverses organisations de résistance de la province de Luxembourg.

Il faut savoir que le béret vert des Chasseurs Ardennais était l'uniforme des résistants, même de ceux qui n'avaient pas appartenu à ce corps dans l'armée belge.

La fraternelle a eu sept Présidents nationaux :

-Lieutenant général Victor Descamps de 1945 à 1953.

-Lieutenant général Fernand Ley, de 1953 à 1956.

-Colonel Hre Edouard Mathen, de 1956 à 1965.

-Monsieur Albert Hubert de 1965 à 1989.

-Monsieur Joseph André de 1989 à 1993.

-Lieutenant général Jean Chabotier de 1993 à 2000.

- Général-major Jean Henrioul depuis avril 2000.

Nous avons vingt sections régionales.

Il nous ont quittés

Nous avons malheureusement déjà quelques décès à déplorer.

Notre Président d'Honneur Désiré Pirlot, figure marquante de notre fraterne, membre fondateur, il a été Président de longues années, puis l'âge venant, il a cédé sa place à notre Président actuel André Housiaux. Il aimait beaucoup rencontrer les gens et raconter ses histoires de guerre, les bonnes histoires de "l'ancien temps" comme disent les petits-enfants. Il avait une bonne mémoire et bonne vision des choses. Il avait souffert. Après la mort de son épouse, il vivait seul mais entouré de ses enfants, beaux enfants et petits-enfants. Nous avons assisté à son enterrement à Waha dans le petit cimetière où repose son épouse. Désiré nous ne t'oublions pas, tu pourras faire la causette avec ton ami Marcel Leuris, disparu depuis bientôt de cinq ans.

M. Maurice Decelle est décédé à Mont-Saint-Guibert le 30 décembre 2003 à l'âge de 76 ans.



Le regretté
Maurice Decelle

M. Lanners Vital, époux de Marie-Louise Roland, ancien combattant, est décédé le 16 janvier à l'âge de 85 ans, à Champlon.

M. Emile Martin, nous a également quittés ce 27 janvier 2004, rue Marcatin, 35 à Chanly (Wellin).

M. Joseph Breulet dit José, fils de notre amie Nelly, né à Marche-en-Famenne le 26 septembre 1919, et décédé le 30 janvier des suites d'une pénible maladie; il est resté quelques temps dans le coma, puis est parti rejoindre ceux qu'il aimait.

Aux familles dans la peine nous réitérons nos fraternelles condoléances.

Merci

Nous remercions notre vaillant porte-drapeau Parmentier Georges et lui souhaitons bon vent pour cette année 2004; pas trop de sorties, ce sera le signe que peu d'amis nous quittent.

Congrès 2004

Le 25 avril nous nous rendons à Arlon pour le 59^e congrès de la fraterne des Chasseurs Ardennais. Comme chaque année, nous mettons un car à votre disposition, si vous êtes assez nombreux. Les désireux de prendre le car et de participer à ce congrès sont priés de verser la somme de 28 euros pour le 2 avril sur le compte 000-3250052-67 au nom de la Fraternelle Marche et 1 CHA.

Pour le car, départ vers 8h15 Place de l'étang, à Marche-en-Famenne et le retour dans l'après-midi. Vous trouverez de plus amples explications au début de cette revue numéro 216.

70^e anniversaire de la remise des drapeaux

Le 15 septembre 1934, au cours d'une imposante cérémonie sur la plaine de Waltzing à Arlon, les trois groupements mixtes, qui seront régiments dès 1937, reçoivent leurs drapeaux des mains de notre Roi Léopold III. Celui-ci leur dira ce jour-là des paroles qui moins de six ans plus tard auront une incidence sur la suite des événements:

"Officiers, sous-officiers et soldats des bataillons de Chasseurs Ardennais, je vous confie ces drapeaux dont les destinées sont désormais unies aux vôtres. A vous d'en faire de glorieux emblèmes car la gloire est faite de la bravoure, de l'héroïsme, du sacrifice de ceux qui servent sous ses plis."

Le Major Massonet est le chef de corps du 1^{er} Chasseurs Ardennais en 1934. Les attributs distinctifs du chasseur ardennais sont désormais:

-le légendaire béret vert

-la hure de sanglier

-l'écusson vert sapin, passepoilé de pourpre

-plus tard un manteau court et des bottes de cavalerie.

L'esprit des nouveaux Chasseurs Ardennais est ainsi créé dès le départ: être en tout point digne du Régiment dont ils ont hérité le passé et les citations.

Nous nous souvenons du temps où le service militaire était obligatoire. Lorsque les recrues recevaient leur hure, le moment était solennel. Dès que le milicien, après avoir reçu l'ordre "Soldats à genou, Chasseurs debout" se relevait, ce n'était plus le même homme: il était transformé, il avait "l'esprit Chasseur Ardennais".

Appel à témoins

Si vous avez des livres, des photos, des documents sur le passé, la vie pendant la guerre, pendant votre service militaire, vous pouvez nous les confier. Les documents sont copiés pour être publiés, nous les restituons rapidement à leurs destinataires. Merci d'avance.



NAMUR

Décès

Le 4 décembre 2003, c'est avec stupeur que nous avons appris le décès inopiné de Madame Marie-Thérèse Mahieux, sœur de notre dévoué vice-président et trésorier Joseph Mahieux. Mimie, pour un grand nombre d'entre nous, faisait partie de toutes nos organisations. Sa disparition causera un grand vide dans la section et surtout lors de la préparation de nos banquets. Jamais, nous n'oublierons son sourire, sa disponibilité, son dévouement, son dynamisme à participer à l'organisation de nos activités et nous lui redisons encore une fois «MERCI» pour tout ce qu'elle a donné à notre section. Le comité et plusieurs membres de notre section l'ont accompagnée vers sa dernière demeure à Maillen le 08 décembre 2003.

A toute sa famille et en particulier à son frère Joseph, nous réitérons nos sincères et fraternelles condoléances.

Assemblée générale de notre section

Le dimanche 16 novembre 2003 à 11h00, alors

que retentit l'hymne nationale, le Président et l'assemblée accueillent notre drapeau. Cette petite cérémonie est suivie de l'appel des membres namurois décédés au cours de l'année écoulée avec minute de recueillement au son du Last Post.

Le Président Roger Cubert souhaite la bienvenue et remercie tous ceux qui ont rejoint la salle Saint-Hilaire de Temploux pour participer aux différents travaux de notre Assemblée générale.

Avant de poursuivre l'ordre du jour, il est demandé à l'assemblée de confirmer dans sa fonction le Major Neufort, secrétaire faisant fonction depuis fin 2002. Cette confirmation est saluée par les applaudissements de tous les membres présents et le nouveau secrétaire en titre est invité à faire rapport des 35 manifestations auxquelles la section a pris part au cours de l'exercice écoulé sans compter les différentes délégations avec drapeau qui ont rendu hommage à ceux qui nous ont quittés pendant l'année.

A son tour, le trésorier expose la situation financière arrêtée au 15 novembre 2003, situation saine, laissant apercevoir un léger boni lors de la clôture des comptes le 31 décembre prochain. Confirmation en a été donnée par les vérificateurs aux comptes qui ont salué la bonne tenue des pièces comptables et ont demandé une salve d'applaudissements de l'assemblée en remerciement du travail accompli par notre trésorier et ami J. Mahieu.

Le point concernant les élections n'a soulevé aucun changement vu que les trois membres sortants et rééligibles: Messieurs R. Cubert, F. Boone et J. Demoulin, ont tous rejoint leur fauteuil sous les applaudissements des membres présents vu qu'aucune candidature n'est parvenue chez le président. Deux nouveaux vérificateurs aux comptes se sont présentés pour l'exercice 2004; merci à Léon et René d'avoir accepté de remplir cette mission.

Il restait au Président à lancer un vibrant appel à tous les membres à participer nombreux au Congrès national à Arlon le 25 avril prochain; déplacement en car avec les amis de la section du Hainaut et également à Courtrai - Vinkt le 23 mai, où le déplacement se fera également en car avec en plus la section de Liège - Verviers.

Avant de terminer, l'assemblée met à l'honneur deux couples ayant fêté en 2003 leurs noces d'or. M. et Mme Hayot de Beauraing et M. et Mme Dardenne d'Eghezée. Après avoir fleuri les dames, le Président forme pour les jubilaires des vœux de bonheurs, les invitant à fêter dans quelques années, leurs noces de diamant.

La partie académique étant terminée, les participants entonnent notre belle marche pendant qu'une équipe de dévoués circule dans les rangs pour servir le vin d'honneur. L'ambiance est excellente et le banquet de la Saint-Hulbert très convivial pour les 95 personnes inscrites a été très apprécié, à l'image de l'efficacité et la gentillesse du traiteur Massart et de son personnel de salle.

Activités

Le dimanche 1er février, au côté des membres du Comité Central de Wallonie, des autorités nationales, provinciales et communales, nous avons rendu hommage à feu le Gouverneur François Bovesse lâchement assassiné en février 1944 par les serviteurs de l'occupant.

Le 15 février, c'est à Namur et à Marche-les-Dames que nous avons rendu hommage à S.M. le

Roi Albert Ier à l'occasion du 70^e anniversaire de sa mort.

Drapeau et une importante délégation de notre section étaient présents à ces cérémonies.



NEUFCHATEAU Libramont - Chevigny L'église

Hospitalisation

Nous apprenons que plusieurs membres de notre section sont hospitalisés ; nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Congrès National 25 avril 2004.

Le congrès national a lieu cette année à Arlon. Voir revue n° 215, où toutes les explications sont données. Un car est prévu avec passage à Libramont place communale et Neufchâteau parking rue Saint-Jock. Les heures exactes vous seront communiquées lors de l'inscription obligatoire pour le 5 avril et versement au compte de la section n° 000-0715193-12 de M Louis Maury, rue de la Spinette, 4 à 6800 Neuvillers. Coût du repas : 28 Euros



SAINT - HUBERT

Décès

-Mme Vve Hamtiaux Fernand de Freux, membre honoraire.

-M. Klepper Jules, de Libin, frère de notre membre ancien combattant Klepper Charles.

-M. Fraselle Marc de Vesqueville, membre sympathisant.

-Mme Poncin Raymond de Saint-Hubert, épouse de notre membre sympathisant.

-M. Delvosalle Georges de Poix-Saint-Hubert, membre ancien combattant.

-M. Reis Jean de 4550 Nandrin, membre sympathisant.

Aux familles endeuillées, nous réitérons nos très sincères condoléances.

Hospitalisations

-M. Rodes Camille, membre effectif au CHA Libramont-Sainte-Ode.

-M. Delcourt Laurent, membre effectif au CHA Libramont-Sainte-Ode et au centre de rééducation à Fraiture.

-Mme Doucet Monique, membre sympathisant au CHA Libramont-Sainte-Ode.

A toutes et à tous, nos vœux de prompt et complet rétablissement.

Activités

-27-11 : Fête de la Saint-Hubert, dépôt de fleurs au monument aux morts et messe à la basilique, en présence du Régiment de Chasseurs Ardennais.

-10-01 : Enterrement à Arville de notre membre ancien combattant, Delvosalle Georges.

-17-02 : Cérémonie d'hommage au mémorial du Roi Albert I^{er} au Béoli.

Cotisations

Un grand merci à tous les membres qui ont réglé le montant de leur cotisation 2004. Nous espérons que les quelques retardataires auront à cœur de se mettre en ordre pour continuer à soutenir notre fraternelle. Compte : 000-0800173-20 Clos des Sorbiers, 62 à 6870 Saint-Hubert.

Nouveaux membres

En ce début d'année 2004, nous avons le plaisir d'accueillir au sein de notre fraternelle, Mme Hanneuse Francine de Rochefort, Mme Renault Joëlle de Transinne, MM. Collard Albert, Lejeune Edouard et Leyder Bernard de Saint-Hubert, M. Cahay Robert de Bruxelles. M. Hamtiaux Guy de 6800 Freux-Libramont.

Nous leur souhaitons à tous une très cordiale bienvenue.

Activités futures

-27-03 : Assemblée générale de la Fraternelle, Section de Saint-Hubert.

Programme : 10H00 : Dépôt de fleurs au mémorial des Chasseurs Ardennais.

10H15 : Dépôt de fleurs au monument aux morts.

10H30 : Messe célébrée à l'église Saint-Gilles.

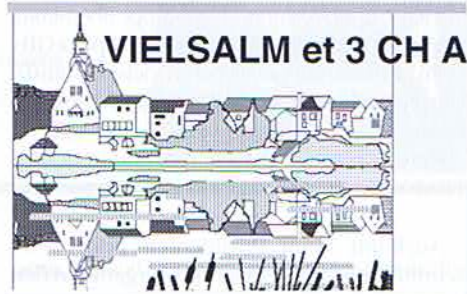
11H30 : Séance académique en la salle des mariages de l'hôtel de ville

13H00 : Apéritif et repas à l'hôtel -Borquin- à Saint-Hubert.

-25-04 : Congrès national à ARLON. Les membres désireux d'y participer, sont priés de contacter le secrétaire avant le 2 avril. (Voir convocation parue dans le N° 215).

Divers

Le Président f.f. tient personnellement à remercier les membres de la section qui se dévouent pour l'encaissement des cotisations et qui œuvrent pour le recrutement, qui s'avère chaque année de plus en plus difficile.



Activités de la section

Tous à Vielsalm le 10 mai 2004. Comme annoncé précédemment, notre section organisera le 10 mai prochain une journée "Souvenir" dans le cadre du septantième anniversaire de la création des unités de chasseurs ardennais et dix ans après la dissolution de notre 3^e Régiment.

Après les cérémonies traditionnelles d'hommage aux monuments ChA de la région salmiennaise, l'avant-midi se terminera par un léger repas (assiette froide) après l'apéritif au cercle St Gengoux, rue général Jacques à Vielsalm (sur invitation). A 14.00 heures aura lieu le dépôt de fleurs au monument des 3 et 6 ChA dans le parc communal de Vielsalm, hom-

mage auquel participera une délégation de l'amicale du 3 ChA. La participation des écoles locales sera demandée. Un vin d'honneur sera servi à tous les participants au cercle St Gengoux. Après diverses allocutions, une projection vidéo retracera l'histoire de nos unités ChA et particulièrement celle du 3 ChA jusqu'à sa dissolution en 1994. Au cours de la pause, des médailles du mérite de la fraternelle seront remises aux anciens chasseurs ardennais de 1940. Un second court métrage présentera le nouveau Régiment de Chasseurs Ardennais de Marché-en-Famenne. Le verre de l'amitié clôturera cette journée.

La journée du 10 mai 2004 nous a paru toute indiquée pour honorer nos "Anciens" de 1940 dont plus de septante nous font l'honneur d'être dans nos rangs. La plupart d'entre eux n'ont jamais cessé de montrer leur fidélité à notre fraternelle par leur présence à nos activités. En cette année jubilaire nous leur demandons un effort tout particulier : Qu'ils pensent bien fort à notre devise "Résiste et Mords" pour que, malgré le poids de toutes ces années passées, ils participent encore, au moins partiellement, à notre journée du 10 mai. Par ailleurs, un courrier personnel leur sera adressé prochainement pour les inviter, bien sûr, à toutes les manifestations du 10 mai, mais plus spécialement à l'apéritif et au petit dîner que nous leur offrirons bien volontiers, ainsi qu'à leur épouse.

Le rassemblement du 10 mai s'adresse à TOUS les chasseurs ardennais et à leurs amis. Il concerne en premier lieu TOUS les membres de notre section à qui nous demandons d'y participer massivement. En effet, participer le 10 mai à l'activité majeure de notre agenda 2004 témoigne de l'attachement à notre association tout en honorant nos vétérans de mai 40 dont l'histoire glorieuse a commencé il y a 70 ans déjà.

Voici le programme plus détaillé de la journée : 09.¹⁵-09.²⁰ Monument aux morts de Vielsalm (au minimum les membres du comité) ; 10.⁰⁰-10.¹⁵ Montleban ; 10.³⁰-10.⁴⁵ Chabrehez ; 11.³⁰-11.⁴⁵ Rochelival (route) ; 12.⁰⁰-12.¹⁵ Rochelival (pont) ; 12.⁴⁵-13.⁴⁵ Apéritif et assiette froide au cercle St Gengoux (sur réservation uniquement) ; 14.⁰⁰-14.¹⁵ Monument 3 et 6 ChA ; 14.³⁰-15.⁰⁰ Accueil officiel vin d'honneur au cercle-Allocation ; 15.⁰⁰-16.⁰⁰ Projection vidéo-historique ChA ; 16.⁰⁰-16.³⁰ Remise des médailles ; 16.³⁵-16.⁴⁵ vidéo Regt ChA. N.B. Une PAF de 13, pour le repas (apéro inclus) est à verser au CCP 000-0870976-13 de la Section Vielsalm 3 ChA avant le 5 mai 2004 (SAUF ancien 1940 et épouse).

Assemblée générale 2004

Programmée initialement le 05 juin elle sera reportée à l'arrière-saison. Les informations détaillées paraîtront dans la prochaine revue.

Congrès national à ARLON le dimanche 25 avril

N'oublions pas que, là aussi, notre section doit être bien représentée. Votre inscription doit parvenir à notre trésorier, Marcel Bocken, pour le 2 avril au plus tard. La section assurera gratuitement votre transport. Départ du parking GB (monument aux morts de Vielsalm) à 07.00 heures. L'horaire et l'itinéraire seront confirmés dans la presse locale.

Cérémonies à TEMPOUX et à COURTRAI-VINKT (23.05.04).

Renseignements à obtenir chez votre président

et/ou secrétaire. La section organisera le transport.

In memoriam

M. René CRASSON (A) 09/10/2003. M. Thomas GRAFF le 08/12/2003 (A). M. Victor GRESSE (A) 11/12/2003. Mme DECHESNE Marie le 10/12/03 (HrE). M. Maurice MISSON le 29/12/2003 (S). M. Joseph MARTIN le 09/01/2004 (A). M. Albert SLEYPEN le 04/01/2004 (S). M. Gustave DUVIVIER le 22/01/2004 ancien ChA, papa d'Albert et de Jean-Claude tous deux membres effectifs de notre section. M. Roger CLAUDE le 29/01/2004 (S). M. François GRESSE le 12/02/2004 (A). Aux familles dans le deuil nous présentons nos sincères condoléances.

Notre section vient de perdre le doyen et un de ses tous premiers membres en la personne de M. Joseph MARTIN. Né à Liemeux le 2 mars 1906, il est décédé le 9 janvier dernier. Il a toujours eu une activité exemplaire, répondant toujours présent aux appels des anciens bérets verts : Congrès, manifestations patriotiques dans la commune comme à l'extérieur à Nieuport, Bruxelles, Liège, il était présent aux enterrements de ses anciens compagnons armés.

En 1940, avec le 3^e Régiment, il a participé à la campagne des 18 jours avec ses replis obligatoires, tantôt à vélo, tantôt à pied pour échouer à Lokeren ou il fût fait prisonnier. Il s'évada et rejoignit sa famille à Liemeux. De février 1943 au 11 septembre 1944, au péril de sa vie il cacha trois réfractaires au travail obligatoire dans la ferme familiale. Pendant 38 ans, il fut le porte drapeau de la section FNC de Liemeux. Il s'investit dans la vie communale, de 1952 à 1976 comme président de l'assistance publique, ensuite pendant six années comme conseiller communal. La section perd une grande et attachante personnalité. (s) Alexandre LEJEUNE vice-Président.

Hospitalisation

Nous souhaitons à tous nos membres qui seraient hospitalisés ou malades un prompt rétablissement.

10. Mai 2004: Alle nach Vielsalm

Wie schon angekündigt, veranstaltet unsere Gruppe am 10. Mai einen „Erinnerungstag“ in Bezug zu dem 70 jährigen Gründungstag der Ardennenjäger-Einheiten sowie den 10 jährigen Jahrestag der Auflösung unseres dritten Regiments. Nach den traditionellen Ehrungen, an den in der Salmer Gegend stehende Denkmäler, endet der Vormittag mit einem Apéritif und eine kleine Malzeit (kalter Teller) im Saal St. Gengoux, rue Général Jacques in Vielsalm. (nach Einschreibung). Um 14 Uhr ist eine Kranzniederlegung am Denkmal 3 und 6 ChA im Gemeindepark, an der auch eine Delegation des Freundschaftsbundes der Dritten teilnehmen wird. Die Teilnahme der hiesigen Schulen wurde beantragt. Ein Ehrenwein wird allen Teilnehmern im Saal St. Gengoux gereicht. Nach verschiedenen Ansprachen folgt eine Videoübertragung über die Geschichte der Ardennenjäger und insbesondere der Dritten bis zu seiner Auflösung im Jahre 1994 gezeigt. Während der Pause überreicht man die Ehrenmedaillen an unsere Ehemalige von 1940. Nach dem zweiten kurzen Vortrag über das heutige Ardennenjägerregiment aus Marche-en-Famenne wird ein „Glas auf die Freundschaft“ diesen Tag

beenden.

Der 10. Mai 2004 schien uns gelegen, unsere Ehemalige von 1940, wovon mehr als siebzig zu uns zählen und uns die Ehre geben, zu ehren. Zahlreich sind diejenigen unter Ihnen, die regelmäßig zu unseren Aktivitäten erscheinen. In diesem Jubiläumsjahr fragen wir eine besondere Anstrengung an Ihnen! Denkt an unseren Schlachtruf „Halten und Beißen“, und Sie, trotz der Last der vergangenen Jahre, heute doch zahlreich an diesem 10. Mai teilnehmen kann. Eine persönliche Einladung zu dieser Feier, an allen Orten aber insbesondere zum Diner wird Ihnen zugesandt. Die Versammlung des 10. Mai zählt für alle Ardennenjäger und Ihre Freunde. Alle Mitglieder unsere Gruppe werden aufgerufen zahlreich zu erscheinen.

Der 10. Mai ist unsere diesjährige Hauptveranstaltung. Ihre Anwesenheit zeigt Ihre Zugehörigkeit an unsere Vereinigung und Ehrung unserer Veteranen von Mai 1940 deren heldenhafte Geschichte vor genau 70 Jahren begann.

Hier der Tagesablauf: 0915-0920 am Denkmal der Gefallenen in Vielsalm, 1000-1015 Montleban, 1030-1045 Chabrehez, 1130-1145 Rochelival (Straße), 1200-1215 Rochelival (Brücke), 1215-1315 Apero und Essen im Saal „Cercle St Gengoux“ (nur auf Anmeldung) 1400-1415 Denkmal 3 und 6 ChA, 1430-1500 Offizieller Empfang-Ehrenwein-Ansprachen; 1500-1600 Video Vortrag-Geschichte der 3ten Ardennenjäger, 1600-1630 Übergabe der Ehrenmedaillen, 1635-1645 Video Vortrag über das Regt ChA

N.B. ein Unkostenbeitrag von 13 Euro ist für das Essen (Apero mit einbegriffen) auf Konto 000-0870976-13 der Gruppe Vielsalm-3 ChA vor dem 5. Mai 2004 zu überweisen. (außer für die Ehemalige von 1940 und Gemahlin)

Jahreshauptversammlung 2004.

Vorerst für den 5. Juni vorgesehen, wird sie zu einem späteren Zeitpunkt veranstaltet. Mehr Info in der nächsten Zeitschrift.

Nationaler Kongress am 25. April zu ARLON Vergessen wir nicht, dass auch dort, unsere Gruppe stark vertreten sein soll. Ihre Einschreibung beim Schatzmeister, Marcel Bocken, ist spätestens für den 2. April zu senden. Die Gruppe übernimmt die Transportkosten. Abfahrt am Parkplatz GB (beim Denkmal der Gefallenen in Vielsalm) um 07. Uhr. Fahrtplan und Verlauf später in der lokalen Presse.

Ceremonie von TEMPLOUX und in COURTRAI-VINKT (23.05.04)

Auskunft beim Präsidenten oder beim Schriftführer (Die Ortsgruppe organisiert den Transport).



Décès

M. Petit Georges, veuf de Mme Henry Jeanne, né à Saint-Léger le 12 décembre 1917 et décédé à Virton le 19 octobre 2003. Ses funérailles ont été célébrées à Saint-Léger le 22 octobre 2003 à 14h30.

Ancien combattant Chasseur Ardennais et prisonnier de guerre, M. Petit a servi après le 09 mai 1940 au Bataillon Moto des Chasseurs Ardennais, a été fait prisonnier et a séjourné au Stalag VIII C n° 31299, baraquement 19, commando 421 à Wergdorf.

M. Florin Emile, époux de Mme Origer Marthe, né à Bouillon le 25 juillet 1919 et décédé à Arlon le 10 décembre 2003. Ses funérailles ont été célébrées à Virton le 13 décembre 2003 à 16h00. Ancien combattant Chasseur Ardennais et prisonnier de guerre au Stalag VIII A, M. Florin a effectué son service militaire au ChA en 1938, mobilisé en 1939 à Flawinne, a séjourné à Martelange, Bodange et ensuite repli vers Namur et Vinkt (son chef de peloton était le Lieutenant Buron) où il a été fait prisonnier. Envoyé à la frontière russe (Presloo) jusqu'en 1945 il a été libéré par les Russes et les Américains et a rejoint sa famille en effectuant de très longues marches.

M. Niclot Roger, veuf en 1e noce de Mme Renaud Léontine, époux de Mme Evrard Charlotte, né à Saint-Mard le 10 janvier 1912 et y décédé le 6 janvier 2004. Ses funérailles ont été célébrées à Virton le 10 janvier 2004, suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Mard. Ancien combattant prisonnier, M. Niclot a été incorporé sous les drapeaux en 1932 au 10e de Ligne et suite à la création des régiments des Chasseurs Ardennais, a rejoint le 1er Régiment ChA. M. Niclot fera deux rappels de 42 jours et deux rappels de 21 jours et sera mobilisé le 10 mai pour combattre sur la Lys où il fut blessé d'un éclat d'obus qui lui arracha le bras droit. Transporté dans un hôpital de campagne, il est soigné par les Allemands et après un certain temps de convalescence, il rentre dans sa famille à Virton. Il sera obligé d'abandonner son ancien travail dans la métallurgie et fera carrière à la Mairie de Virton comme huissier. Monsieur Niclot a reçu de très nombreuses distinctions honorifiques et fut président de la cantonale des invalides de guerre de Virton de 1964 à 1999. Son parcours s'est achevé le 6 janvier 2004 à la M.R.S. Saint Antoine et reconduit en terre Saint-Mardoise le jour de ses 92 ans.

M. Martin Jean, époux de Mme Dabe Raymonde, né à Jamoigne le 1er février 1921 et décédé à Arlon le 20 décembre 2003. Ses funérailles ont été célébrées le 23 décembre 2003 à 14h30 à Saint-Mard. M. Martin était Chasseur Ardennais et faisait partie de la section de Virton depuis de nombreuses années.

Lors des funérailles des membres de la section, les drapeaux étaient présents ainsi qu'une délégation.

A toutes les familles dans la peine, nous réitérons nos plus sincères et chrétiennes condoléances.

Activités de la section

15 novembre 2003: Te Deum chanté en l'église décanale de Virton à 11h00.

Décembre: Assemblée générale à 15h00 au «Petit Chamberlin» à Virton.

Rappel

Les membres de la Fraternelle qui désirent participer au Congrès national à Arlon le 25 avril 2004 sont invités à verser la somme de 28 euros pour le repas, au plus tard le 02 avril 2004, au n° de compte de la section de Virton: 000-0729100-48

LE MOT DU PRESIDENT

Comme de coutume en début d'année, la diffusion de la revue du premier trimestre correspond à peu de jours près à la tenue de notre assemblée générale. Il va de soi que nous, les membres de notre comité, nous espérons vous y rencontrer nombreux, d'autant plus que cette année elle coïncidera avec l'intronisation d'un nouveau président de section : le Colonel BEM e.r. Yvan Jacques.

Que dire après quinze années au service de la Section et de la Fraternelle sinon exprimer un sentiment de profonde reconnaissance à tous ceux qui m'ont aidé, encouragé, conseillé et fait confiance depuis 1989 : les membres dévoués de notre comité, les présidents nationaux et collègues du conseil d'administration de la Fraternelle, les chefs de corps et les bérets verts du 1 ChA et du Régiment, les commandants de brigade et du Camp Roi Albert et leur personnel sans oublier bien entendu tous nos membres fidèles sans lesquels notre Section n'existerait pas.

Braqué sur l'avenir de notre Fraternelle, je me suis efforcé avec l'appui des membres de notre comité de jeter des ponts entre anciens et jeunes ChA, entre membres de l'extérieur et du Régiment, entre membres effectifs et sympathisants. Si le souvenir de l'épopée des ChA de 1940 doit rester vivace, il est tout aussi important de s'intéresser au sort des bérets verts d'aujourd'hui pour éviter que demain nos belles traditions ne s'effacent dans l'oubli. C'est cette mission que notre comité s'est imposée depuis quinze ans. 640 membres à notre effectif, dont 200 du Régiment ainsi qu'une participation variant de 150 à 200 personnes à nos retrouvailles constituent sans nul doute la plus belle récompense pour notre comité et tous ceux qui l'appuient régulièrement dans ses entreprises.

Je suis particulièrement heureux que mon ami de longue date, Yvan Jacques ait accepté de reprendre ma succession. Grâce à ses qualités personnelles et à son expérience militaire, je suis persuadé qu'il présidera aux destinées de notre Section avec beaucoup de succès et de panache. Aux amis de notre comité je demande qu'ils le conseillent et l'entourent comme ils l'ont fait pour moi et à tous nos membres qu'ils le suivent avec la même confiance qu'ils m'ont témoignée tout au long de ma présidence.

Pour terminer je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui se sont enquis de mon état de santé suite à l'intervention chirurgicale que j'ai subie en ce début d'année.

Camille Bernard

MERCY YVAN

Après quinze ans de présidence, j'ai estimé le moment venu de céder le flambeau à un jeune. Ce sentiment a d'ailleurs été renforcé par la succession de graves ennuis de santé survenus dans notre cercle familial. Aussi suis-je infiniment reconnaissant à mon ami Yvan qui, par fidélité à la cause des Ardennais et par amitié pour moi, a accepté la proposition de notre comité de me succéder. Ses qualités humaines, son charisme, sa connaissance profonde de la problématique ChA (il a accompli l'entièreté de sa longue carrière militaire coiffé du béret vert) et sa grande expérience du commandement (Chef de corps du 1 ChA, puis du Régiment, du 2 ChA de réserve et commandant de BELBAT VI) sont autant d'atouts fort utiles dans l'exercice de ses futures fonctions. Un capitaine jeune et expérimenté est désormais à la barre ; il suffit pour que le navire garde le cap que son équipage (notre comité) lui assure aide et conseils et que les passagers (nos membres) lui fassent entière confiance.

Bon vent Yvan, notre section est en bonnes mains, tu as l'étoffe d'un excellent président.

Milo



IN MEMORIAM

Depuis la diffusion de la revue précédente nous avons le grand regret de vous annoncer les décès suivants :

- le Commandant e.r. Alfred Flaba, ancien commandant de la 1Cie du 1 ChA en 1963-64.
- le Commandant e.r. Heniskill qui a commencé sa carrière militaire comme sous-officier d'artillerie. Devenu officier en 1976, il est affecté au 1 ChA où il restera jusqu'en 1980. En 1979, il consacra tous ses temps libres à sculpter le magnifique monument qui orne le parade-ground du quartier des Chasseurs Ardennais. Avant de terminer sa carrière à la Division Mobilisation à Liège, il passera par le CI N° 4 et l'Ecole d'Infanterie comme chargé du cours BM-B1.
- Mme Rose-Marie Mommen, veuve de l'ancien commandant de la 3 Cie et ISC dans les années 60 au 1 ChA.
- la Maman du Colonel BEM Rossignol.
- M. Désiré Pirlot, ancien président de la section régionale de Marche.
- M. Ghislain, ancien du 1 ChA qui a participé comme caporal aux opérations de la 2^e compagnie de marche en 1960 au Congo.

Aux familles éplorées nous présentons nos très sincères condoléances et souhaitons beaucoup de courage pour essayer de surmonter leur immense peine.

Le comité

Nous invitons nos membres à s'inscrire nombreux pour participer au Congrès National le dimanche 25 avril à Arlon. Il importe que notre section, la plus jeune et la plus importante, y soit dignement représentée d'autant plus que voici 70 ans les trois Groupements de Chasseurs Ardennais y recevaient des mains du Roi Léopold III leurs drapeaux. Le programme de la journée est paru dans la revue 215 du troisième trimestre 2003.

Pour le 7 avril au plus tard, les désireux sont priés de s'inscrire chez notre trésorier Alain Beudels (Tel 084 466776) et de payer la somme de 20 euros au compte de la section (068-0627580-17) avec comme communication : Congrès 2004. Comme la section n'organise pas de transport, elle prendra 8 euros à sa charge.

Le comité

NOS MEMBRES A L'ETRANGER

S'il est de notoriété publique que les membres de notre section sont répartis à travers toute la Belgique d'Ostende à Arlon, il est sans doute moins connu qu'une dizaine d'autres résident à l'étranger :

- Au Luxembourg : Monsieur Collin
- En France : Major e.r. Dessard, Commandant e.r. Van Malder, Commandant res. Bihain
- En Allemagne : Commandant e.r. Gohy, Adjudants e.r. Dumont, Grégoire et Origer, Caporal chef e.r. Mayné et Monsieur Henard

A noter pour la petite histoire que notre trésorier, a réussi alors qu'il partait en vacances à recruter durant le vol Bruxelles-Madrid le Major e.r. Guy Dessard, ancien du 1 ChA, qui déplorait avoir perdu tout contact avec ses anciens camarades. Bravo Alain, même en congé tu penses à recruter ! Un exemple à suivre.

ERRATA CHAINE D'INFORMATION

Prière d'apporter les corrections suivantes à notre chaîne d'information parue dans la revue 207 du 4^e trimestre 2001 :

Au paragraphe OBJECTIFS, dans REMARQUES à la dernière ligne, remplacer Général-major

Sizaire par : Colonel BEM Fontaine 02 7013125 (bureau) et 071 387202 (privé)

Au paragraphe FONCTIONNEMENT, Au point 1, à la ligne 3 remplacer Camille Bernard par Yvan Jacques 084 312349 et à la ligne 5 Jo Van Malder par Alain Beudels 084 466776 (tel et fax)

Au point 3, à la zone de Bruxelles ajouter Sizaire 02 7345962 ; à la zone de Liège, lire pour Vigneron 019 636610 ; à la zone de Mons supprimer Levêque ; à celle de Verviers supprimer Servais ; à celle de Dinant Thys et à celle de Durbuy Van Malder ; à la zone de Namur lire pour Legrand 085 846946 ; à la zone de Marche, ajouter à la dernière ligne Beudels 084 466776





LE COIN EVOCAATION

«On éprouve une fierté patriotique à exalter l'héroïsme de certains Régiments. Les Chasseurs Ardennais en particulier sont dès à présent entrés dans la légende.»

(Extrait de «La Belgique sous l'occupation allemande» de Paul Struye et Guillaume Jacquemyns)

HISTORIQUE DES UNITÉS DE CHASSEURS ARDENNAIS (suite)

1937

Le 24 mars, les Groupements Mixtes de Chasseurs Ardennais prennent respectivement le nom de 1er, 2e, 3e Régiments de Chasseurs Ardennais (1, 2, 3 ChA) avec échelon arrière d'instruction et de mobilisation à Flawinne pour le 1 ChA, Seilles pour le 2 ChA et Antheit pour le 3 ChA.

Le 1er juillet, un échelon divisionnaire est constitué sous la dénomination de «Division des Chasseurs Ardennais» (DChA) toujours aux ordres du Lieutenant Général Pire par transformation d'un échelon de coordination appelé depuis 1934 «Corps des Chasseurs Ardennais».

1938

Le 30 septembre, le Groupe d'Artillerie devient le Régiment d'Artillerie de la Division de Chasseurs Ardennais. Il est constitué d'un groupe à deux batteries de canons Bofors 75 mm M34 et un groupe à deux batteries d'obusiers 105 mm FRC (Fonderie Royale de Canons). Les artilleurs des Chasseurs Ardennais portent enfin le béret vert avec deux canons entrecroisés surmontés d'une roue dentée à la place de la hure et les parements des cols sont ceux des artilleurs.

Le 26 décembre, le Lieutenant général Pire remet son commandement au Lieutenant général Deffontaine.

1939

L'A.R. n° 2541 du 18 avril attribue un étendard au Régiment d'Artillerie des Chasseurs Ardennais. L'emblème est remis par Sa Majesté le Roi Léopold III au chef de Corps, le Colonel BEM Rigano, le 18 juillet, sur la plaine St Nicolas à Namur.

Le 25 juillet, le Lieutenant général Deffontaine est remplacé par le Lieutenant général Ley.

Après la phase A de la mobilisation le 25 août, le Régiment d'Artillerie compte deux groupes à deux batteries de 75 mm Bofors M34 et un groupe à deux batteries de 105 mm FRC. Au matin du 28 août, les groupes rejoignent le secteur qui leur est désigné, le 1er s'installe à Antheit, le 2e est scindé : une batterie prend position à Jehay-Bodegnée et l'autre à Landenne, le 3e est cantonné à Tohogne.

Avant la mobilisation, les trois régiments de Chasseurs Ardennais comptent chacun deux bataillons identiques à deux compagnies cyclistes mixtes. Chaque compagnie comprend deux pelotons de fusiliers et un peloton de mitrailleurs à quatre mitrailleuses Maxim. Chaque régiment comprend en plus une compagnie motocyclistes (Cie Moto) et une compagnie antichars (Cie ATK).

A la première phase de la mobilisation le 25 août (phase A), les trois régiments d'active (1, 2, 3 ChA) sont portés à leurs effectifs de guerre.

Chacun des trois régiments est composé de :

- Un État-major.
- Trois bataillons à trois compagnies cyclistes mixtes (trois pelotons de fusiliers et un peloton de mitrailleurs).
- Une compagnie motocycliste à trois pelotons Moto et un peloton de trois automitrailleuses T15 chenillées armées d'une mitrailleuse de 13,2 mm sous tourelle.
- Une compagnie à quatre pelotons de quatre canons antichars sur affût chenillé (C47/T13).
- Une compagnie médicale.

Le personnel nécessaire à la constitution du 1er bataillon des 4, 5, 6 ChA (dédoublé des 1, 2, 3 ChA) est également mobilisé.

A la seconde phase de la mobilisation le 29 août (phase B), les 4, 5, 6 ChA rappellent le reste de leurs effectifs à Flawinne, Seilles et Antheit dans les quartiers des échelons arrière des régiments d'active. Aux 4, 5, 6 ChA, seul le I Bn est cycliste, les II et III doivent être transportés sur des camions civils réquisitionnés. La compagnie motocycliste ne dispose pas du peloton T15 et sera dissoute dans les trois régiments de réserve en novembre. Une compagnie engins est substituée à la compagnie antichars ; elle se compose d'un seul peloton antichars à 4 canons de 47 mm FRC tractés et de deux pelotons de mortiers 76 FRC à 4 pièces chacun. Les canons antichars devront cependant être remis au Corps de Cavalerie et ce n'est qu'après des demandes réitérées que chaque régiment récupérera trois pièces.

Le 22 novembre, l'échelon divisionnaire unique se scinde en 1e Division des Chasseurs Ardennais (1DChA) d'active avec les 1, 2, 3 ChA aux ordres

du Général-major Descamps et 2e Division des Chasseurs Ardennais (2DChA) de réserve avec les 4, 5, 6 ChA commandée par le Lieutenant Général Ley.

Les autorités supérieures du VIIe Corps prévoyant une invasion à bref délai, suggèrent la création d'une unité légère et rapide. L'idée de former un bataillon motocycliste fait son chemin ; il dépendrait directement du Corps, aurait une mission «à la rescousse» et serait envoyé aux points faibles de la défense.

Le 6 décembre, la nouvelle unité voit le jour à la caserne Prince Baudouin à Bruxelles sous la dénomination de «Bataillon motocycliste du VIIe Corps d'Armée (Bn Moto VII CA) et est aux ordres du Cdt BEM Flebus. Cette unité organique du Corps d'Armée rattachée à la tradition Chasseurs Ardennais est constituée par prélèvement de personnel dans les six régiments.

1940

Le 8 janvier, le Cdt Kremer issu des Chasseurs Ardennais assume à son tour la direction du Bn Moto/VIICA. La formation du cadre des officiers se poursuit en même temps que l'instruction des recrues.

Le 11 janvier, le Régiment d'Artillerie des Chasseurs Ardennais devient le 20e Régiment d'Artillerie (20A). Le 15 janvier, il est renforcé d'un IVe groupe à trois batteries d'obusiers de 105 mm.

Le 16 février, le Bn Moto/VIICA prend son organisation pied de guerre. Il est composé de deux compagnies motocyclistes à trois pelotons de fusiliers et une compagnie engins à deux pelotons de mitrailleuses et deux pelotons de canons antichars de 47 mm FRC.

Le 23 février, ordre lui est donné de rejoindre le dépôt d'armée n° 3 à Gembloux.

Le 26 mars, le Cdt Kremer est promu au grade de major en récompense du travail accompli.

Le 7 avril, le Bn Moto/VIICA défile dans les rues de Gembloux. Le Commandant du VIIe Corps, le Lieutenant général Deffontaine, lui ordonne de se préparer au départ, il passe aux ordres du Groupement K (du nom du Général Keyaerts).

Le 8 avril au matin, la colonne motorisée fait mouvement vers Marche-en-Famenne. A son arrivée, le Major Kremer reçoit des ordres de l'E.M. du Groupement K via l'officier de liaison. De nouvelles missions sont confiées au Bataillon Moto : relever à La Roche le 2e Lanciers, occuper et défendre les nœuds routiers de La Roche et d'Erezée, assurer le repli des Chasseurs Ardennais en position à la frontière Est. L'après-midi, le Bn Moto arrive à La Roche et est accueilli à bras ouverts par la population. Cette vie de cantonnement en harmonie avec la population devait se terminer avec l'alerte générale le 10 mai à 01H00.

La levée d'une nouvelle classe de milice en début d'année oblige les Chasseurs Ardennais à ouvrir un nouveau centre d'instruction appelé «Détachement de Renfort et d'Instruction des Chasseurs Ardennais» (DRI/ChA) à Namur. Après quelques semaines, il déménage à Bruxelles, puis à Charleroi. Commandé par le Général-major Lambert, il deviendra «Le centre de Renfort et d'Instruction des Chasseurs Ardennais» (CRI/ChA) qui comprend :

- Un régiment cycliste de renfort et d'instruction appelé 7 ChA aux ordres du Colonel Triest et chargé de l'instruction du personnel cycliste. Il comprend : une compagnie école - une compagnie de Services généraux et trois bataillons, chacun à deux compagnies d'instruction et deux compagnies de renfort.

- Un Bataillon Moto d'instruction aux ordres du Cdt Javaux se composant de : deux compagnies d'instruction moto - une compagnie d'instruction canons 47 mm destinée à former les équipages de T13 et les servants des canons 47 mm tractés et une compagnie d'instruction mortiers de 76.

- Un Bataillon d'instruction des Cyclistes Frontières composé d'une seule compagnie d'instruction pour les cyclistes et un peloton indépendant d'instruction canons de 47 mm.

10 mai. A l'aube, les unités de Chasseurs Ardennais entrent en campagne. Jusqu'au 28 mai, elles exécuteront toutes les missions qui leur sont confiées.

Six citations témoignent de leur belle conduite au feu. La fourragère 1940 a été attribuée aux unités de la 1DChA et la Croix de Guerre française avec palme au 1 ChA pour ses actions en Ardenne et particulièrement à Bodange.

1940 - 1944

Après la capitulation, les bérets verts comme les autres unités de l'armée prennent le chemin de l'exil et connaîtront pendant cinq longues années la

vie de stalag ou d'oflag. Parmi les plus chanceux qui ont échappé à la captivité, une poignée gagne l'Angleterre pour continuer la lutte et nombreux sont ceux qui se sont engagés dans les différents mouvements de résistance : renseignement, presse clandestine, aide aux aviateurs alliés, filières d'évasion, résistance armée.

L'Armée Secrète (A.S.), mouvement le plus connu était dirigé par le Lieutenant Général Pire, ancien commandant de la Division de Chasseurs Ardennais. Dans les maquis d'Ardenne, les Chasseurs Ardennais de tous grades portaient fièrement le béret vert à la hure. A la libération, beaucoup se sont engagés dans les bataillons de fusiliers en formation.

1945

Le 15 mars, est constituée la 4e Brigade d'Infanterie «Steenstraete» (4e Bde Inf).

1946

Le 11 avril, l'Arrêté du Prince Régent n° 2138 attribue au 1er bataillon de la 4e Bde d'Infanterie le drapeau du 1er Régiment de Chasseurs Ardennais.

Le 05 mai, le drapeau du Régiment ayant été détruit au moment de la capitulation de mai 1940, le ministre de la Défense Nationale, le Lt-Col BEM Defraiteur, remet sur la place Poelaert à Bruxelles, une réplique du drapeau du 1 ChA au Colonel Marchau, chef de Corps du bataillon.

Le 27 mai, en exécution de la dépêche ministérielle (DM) «Traditions» du 08 mars, le 1er bataillon (1 Bn) de la 4e Brigade devient le «Bataillon de Chasseurs Ardennais» (Bn ChA). Le béret traditionnel des Chasseurs Ardennais n'étant pas encore disponible, les nouveaux Chasseurs troqueront pendant plusieurs mois le béret kaki contre celui des commandos sur lequel la hure est portée au-dessus de l'œil gauche.

Le Bataillon de Chasseurs Ardennais prend successivement garnison à Brand près d'Aix-la-Chapelle puis au quartier Hemer, à Siegburg où il passe à la 6e Brigade.

1951

Le 10 mai, à Weiden, au cours d'une cérémonie impressionnante, le Général Guillaume, Commandant des Forces françaises en Allemagne, épingle sur le drapeau du Bataillon de Chasseurs Ardennais, la Croix de Guerre française avec palme attribuée par l'Arrêté n° 26 du 30 août 1950 du Ministère français de la Guerre.

1952

Le 15 janvier, le Bataillon de Chasseurs Ardennais en Allemagne occupée devient le 1er Bataillon de Chasseurs Ardennais.

1957

Le 1er Bataillon de Chasseurs Ardennais passe au 1er Groupement d'infanterie et déménage à Siegen.

1960

Le 18 mai, la 1e compagnie de marche du 1 ChA sous le commandement du Capitaine A. Vos rejoint le Congo belge en vue de son indépendance toute proche. Le 19 mai, elle prend ses quartiers à la base de Kitona. Le 02 juillet, la 1e compagnie de marche du 1er ChA devient «Forces belges d'Afrique». Le 07 juillet, la compagnie est mise en état d'alerte. Le 10 juillet, sous les ordres du Cdt Vos, les Chasseurs Ardennais renforcés par un détachement du 12 Li et une compagnie du 6 Cdo, participent aux opérations de Matadi. Il s'agit de s'emparer de Boma, Ango-Ango et Matadi. Bilan en victimes de l'opération : un mort au 12 Li et un blessé au 1 ChA. Le 13 juillet à 14H00, la colonne motorisée du 1 ChA quitte Banane et à 14H45, les Chasseurs Ardennais arrivent à Kitona.

(A suivre)

Léon Vaillant

Ouvrages consultés

VOX, hebdomadaire militaire 1984, n° 16.

Régiment de Chasseurs Ardennais, publication du musée de Marche-en-Famenne.

Le Chasseur Ardennais, revue trimestrielle n° 182 et 204.

De l'origine de notre devise ...

« Résiste et Mords ! »

C'est la devise des Chasseurs Ardennais ! Depuis quand ? Qui l'a instaurée ? Tentons, officieusement, de répondre à ces deux questions.

Depuis leur origine, semble-t-il, au dire des anciens du 10e de Ligne et des Régiments d'avant-guerre, les Chasseurs Ardennais ont eu cette belle devise. Nul ne se souvient qu'on ait un jour prescrit que «dorénavant, Résiste et Mords! serait la devise». Un de nos anciens se rappelle qu'on avait refusé à l'unité de T13 et T15 de la Baraque Fraiture de peindre la devise sur les tourelles des engins. Un autre disait que, lors de la relève de la garde au 2ChA à Bastogne, on disait après l'échange des consignes: «Résiste et Mords ! Veille et tais-toi».

Qui a institué ou imposé notre devise ? Et tout d'abord, qui était patron des Chasseurs Ardennais au début de leur existence ? Tout nous indique que ce fut le Lieutenant-colonel BEM Lambert Chardome qui commanda l'ensemble des bataillons, puis des groupements mixtes de Chasseurs Ardennais jusqu'à la formation du «Corps des Chasseurs Ardennais», en même temps d'ailleurs, que l'appellation officielle de Régiment pour les unités

de Vielsalm, Bastogne et Arlon. On estima à ce moment que son grade n'était plus assez élevé pour ce niveau de commandement. Il faut aussi savoir que l'épouse du Colonel BEM Chardome était d'origine française. Il l'avait connue comme infirmière lors de sa blessure à la jambe dans le premier conflit mondial. Elle était lorraine et fille d'officier. Or...

Il existait en France, depuis 1794, une unité dont le numéro était 149, qui fut successivement demi-brigade, Régiment de Ligne, Régiment d'Infanterie, dissous en 1923, reconstitué en août 1935 sous le nom de 149e Régiment d'Infanterie de Forteresse (149RIF). Sa devise était «résiste et mord» sans s à mord, comme au présent de l'indicatif, troisième personne, contrairement à notre mords avec s, à l'impératif, deuxième personne. D'autres unités françaises avaient aussi des devises du même style rude et vengeur : il y eut notamment la casemate nord d'Oberrodern avec «Nord, résiste et mord» et le 79RIF avec «résiste ou crève».

Quand le 149RIF prit-il cette devise ? L'illustration ci-contre est le fac-similé de la marche du 149RIF dédiée à son Chef de corps, le Colonel Chateignon. Le document n'est pas daté, mais nous savons que ce n'est qu'en août 1935 que le Régiment, dissous comme 149RI en 1923, se retrouva être de Forteresse. Cela n'indique pas que la devise n'existait pas depuis longtemps.

Si vraiment les Chasseurs Ardennais ont copié cette devise sous l'influence de Madame Chardome, épouse française de celui qui commandait nos Chasseurs au milieu des années trente, ils ont l'excuse qu'elle était vacante puisque le porteur était dissous et le futur porteur pas encore réactivé. Ils l'auraient d'ailleurs copiée en la rendant encore plus guerrière, par l'ajout de l's, transformant l'aimable indicatif en un viril impératif.

Cette longue explication n'est pas de l'histoire. C'est une hypothèse dont l'essentiel des éléments nous fut aimablement fourni par l'Adjudant en retraite Jules Renson, ancien instructeur de l'Ecole d'infanterie à Arlon, passionné d'anecdotes et détenteur d'une documentation très riche. Il nous montra aussi sa collection d'insignes de nombreuses formations françaises d'avant 1940 portant la hure de sanglier sur leur uniforme, voire le sanglier tout entier, comme le Groupement d'Artillerie de Forteresse n°3 (GAF3).

Nous remercions l'Adjudant en retraite Jules Renson pour ses recherches de l'origine de notre belle devise.

Colonel BEM e.r. J.-M. Castermans

NDLR : voir aussi «Section Bertrix»

Hommage à nos drapeaux

La tradition ne peut pas uniquement refléter une coutume désuète et figée, elle doit aussi assurer la noble tâche de transmettre aux nouvelles générations une certaine manière de penser et d'agir. Le passé peut dans ce cas jouer son véritable rôle et constituer de la sorte le précieux substrat à tout ce qui doit et peut servir d'exemple pour l'avenir. La sauvegarde des traditions n'a pas seulement pour but d'entretenir le simple souvenir de faits historiques ou glorieux, elle visera surtout à transmettre les valeurs fortes qui les sous-tendent. A partir de là, la tradition pourra vraiment être considérée comme le ciment indispensable entre le passé, qui doit être gardé en mémoire et respecté, et les espérances de demain, qu'il faut rencontrer.

En Belgique, le milieu militaire est par définition un gardien privilégié de certaines traditions. L'une d'elles est particulièrement vivace au travers de ses emblèmes, lesquels se répartissent en trois catégories : les drapeaux (attribués à l'infanterie, sauf exception), les étendards (attribués à la cavalerie, l'artillerie, l'aéronautique, la marine et la gendarmerie) et les fanions (attribués aux autres armes). Le signe fort qu'exprime chaque emblème est encore accentué par une série de manifestations et de symboles qui lui sont spécifiquement attachés, comme la cérémonie de remise, les honneurs à rendre, les citations brodées sur son tablier de soie...

Le présent article se propose de vous rappeler (ou de vous faire découvrir) les principales caractéristiques des emblèmes pour les unités liées à la tradition des Chasseurs ardennais.

1er Régiment de Chasseurs Ardennais

- catégorie : drapeau (tablier de 80 sur 80 cm)
- sans nom d'unité inscrit sur le socle (du lion placé au sommet de la hampe)
- remis le 15 septembre 1934 à Arlon, par Sa Majesté le roi Léopold III, au 1er Groupement de Chasseurs ardennais
- 28 mai 1940 : brûlé au QG du VI^e Corps d'armée (la hampe et le lion furent enterrés à Aartrijke)
- réplique remise le 4 mai 1946 à Bruxelles, par le lieutenant-colonel BEM de Fraiteur, ministre de la Défense nationale, au Bataillon de Chasseurs ardennais

- citations 1914-1918 (reprises du 10^e Régiment de Ligne) : Namur, Termonde, Yser, Eessen, Cortemarck (recto et verso)
- citations 1940-1945 : Ardennes, La Dendre 1940, Vinkt
- inscription : campagne 1914-1918 (la mention " 1940-45 " figure également sur le tablier du drapeau)
- fourragère : aux couleurs de l'Ordre de Léopold (2^e classe)
- distinction : croix de guerre française 1940, avec palme
- à la garde du Régiment de Chasseurs Ardennais depuis octobre 1994

2^e Régiment de Chasseurs Ardennais

- catégorie : drapeau (tablier de 85 sur 90 cm)
- inscription de l'unité sur le socle :
- 2^e CHASSEURS ARDENNAIS - 2 ARDENNER JAGERS
- remis le 15 septembre 1934 à Arlon, par Sa Majesté le roi Léopold III, au 2^e Groupement de Chasseurs Ardennais
- 28 mai 1940 : brûlé au QG du VI^e Corps d'armée
- réplique remise le 26 avril 1952 à Bastogne, par le lieutenant général e.r. Merckx, au 2^e Bataillon de Chasseurs ardennais ; à la dissolution de ce bataillon en janvier 1956, le drapeau est conservé au Musée royal de l'Armée
- citations 1914-1918 (reprises du 10^e Régiment de Ligne) : Yser, Eessen, Cortemarck, Namur, Termonde (en néerlandais au verso)
- citations 1940-1945 : Ardennes, Vinkt, La Dendre 1940 (en néerlandais au verso)
- inscription : campagne 1914-1918 (en néerlandais au verso)
- fourragère : aux couleurs de l'Ordre de Léopold (2^e classe)
- à la garde du Régiment de Chasseurs ardennais depuis octobre 1994

3^e Régiment de Chasseurs Ardennais

- catégorie : drapeau (tablier de 110 sur 120 cm)
- inscription de l'unité sur le socle : 3 CHASSEURS ARDENNAIS - 3de ARDENNER JAGERS
- remis le 15 septembre 1934 à Arlon, par Sa Majesté le roi Léopold III, au 3^e Groupement de Chasseurs Ardennais
- 28 mai 1940 : brûlé au QG du VI^e Corps d'armée
- réplique remise le 19 avril 1952 à Vielsalm, par le général-major e.r. Robert, au 3^e Bataillon de Chasseurs ardennais
- citations 1914-1918 (reprises du 10^e Régiment de Ligne) : Yser, Eessen, Cortemarck, Namur, Termonde (en néerlandais au verso)
- citations 1940-1945 : Ardennes, Vinkt, La Dendre 1940 (en néerlandais au verso)
- inscription : campagne 1914-1918 (en néerlandais au verso)
- fourragère : aux couleurs de l'Ordre de Léopold (2^e classe)
- à la garde du Régiment de Chasseurs ardennais depuis octobre 1994

4^e Régiment de Chasseurs Ardennais

- catégorie : drapeau (tablier de 88 sur 88 cm)
- inscription de l'unité sur le socle : 4^e REGIMENT DE CHASSEURS ARDENNAIS - 4de REGIMENT ARDEENSE JAGERS
- attribué le 31 août 1939 au 4^e Régiment de Chasseurs Ardennais, par dédoublement du 1^{er} ; vu la situation, il n'y eut pas de remise officielle
- 26 mai 1940 : pour éviter sa capture par l'ennemi, le commandant du Régiment le fait incinérer
- réplique remise le 6 octobre 1962 à Beverlo, par le général-major Masson, au 4^e Bataillon de Chasseurs Ardennais (unité de réserve) ; conservée au Musée royal de l'Armée
- actuellement à la garde du Camp de Lagland, près d'Arlon

5^e Régiment de Chasseurs ardennais

- catégorie : drapeau (tablier de 88 sur 88 cm)
- inscription de l'unité sur le socle : 5e REGIMENT DE CHASSEURS ARDENNAIS - 5de REGIMENT VAN DE ARDEENSE JAGERS
- attribué le 28 août 1939 au 5^e Régiment de Chasseurs Ardennais, par dédoublement du 2^e ; vu la situation, il n'y eut pas de remise officielle
- 28 mai 1940 : brûlé au QG du VII^e Corps d'armée
- réplique présentée le 26 septembre 1962 à Beverlo, par le lieutenant-colonel Cornet, au 5^e Bataillon de Chasseurs ardennais (unité de réserve)
- citation 1940-1945 : La Lys 1940 (en néerlandais au verso)
- conservé au Musée royal de l'Armée
- à la garde du Camp de Vogelsang (Allemagne) depuis le 28 octobre 1988

6^e Régiment de Chasseurs Ardennais

- catégorie : drapeau (tablier de 87 sur 85 cm)
- inscription de l'unité sur le socle : 6e REGIMENT DE CHASSEURS ARDENNAIS - 6e ARDENNER JAGERS RGT
- attribué le 31 août 1939 au 6^e Régiment de Chasseurs Ardennais, par dédoublement du 3^e ; vu la situation, il n'y eut pas de remise officielle
- 28 mai 1940 : sauvé et enterré à Torhout
- présenté le 17 juillet 1962 à Beverlo, par le major Rosman, au 6^e Bataillon de Chasseurs ardennais (unité de réserve)
- citation 1940-1945 : La Lys 1940 (en néerlandais au verso)
- conservé au Musée royal de l'Armée puis attribué le 29 mars 1995 au

Régiment Territorial de Chasseurs Ardennais de la province de Luxembourg ; remis officiellement à cette unité de réserve le 23 juin 1995, au cours de la cérémonie de création du Commandement territorial interforces -à la garde du Commandement militaire de la province de Luxembourg

20^e Bataillon d'Artillerie

- catégorie : étendard (tablier de 70 sur 70 cm)
- inscription de l'unité sur le socle : REGT D'ARTILLERIE DE LA DIVISION DES CHASSEURS ARDENNAIS-ARTILLERIEREGIMENT VAN DE DIVISIE ARDENNER JAGERS
- remis le 18 juillet 1939 à Namur, par Sa Majesté le roi Léopold III, au Régiment d'Artillerie de la Division des Chasseurs ardennais, qui devint le 20^e Régiment d'Artillerie le 11 janvier 1940.
- mai 1940 : soustrait à l'ennemi et conservé, durant toute l'occupation, par le lieutenant Blampain, porte-étendard du Régiment
- remis le 8 septembre 1951 à Aachen (Allemagne), par le colonel BEM Vander Velde, au 20^e Bataillon d'Artillerie
- citation 1940-1945 : Canal Albert (au verso ; en néerlandais au recto)
- à la garde du Camp d'Elsenborn depuis le 27 mai 1993

Régiment de Chasseurs ardennais

- catégorie : drapeau (tablier de 87 sur 86 cm)
- inscription de l'unité sur le socle : REGT DE CHASSEURS ARDENNAIS - REGT ARDENNER JAGERS
- remis le 21 octobre 1994 à Leopoldsborg, par Sa Majesté le roi Albert II, au Régiment de Chasseurs ardennais nouvellement créé à la place des 1^{er}, 2^e et 3^e Bataillons.
- citations 1914-1918 : Namur, Termonde, Yser, Esen, Kortemark (en néerlandais au verso)
- citations 1940-1945 : Ardennes, La Dendre 1940, Vinkt (en néerlandais au verso)
- inscription : campagne 1914-1918 (en néerlandais au verso)
- fourragère : aux couleurs de l'Ordre de Léopold (2^e classe)
- distinction : croix de guerre française 1940, avec palme et barrette gravée au nom du 1^{er} Régiment de Chasseurs ardennais (à qui elle fut décernée)
- ce nouveau drapeau est attribué à la seule unité d'active de Chasseurs ardennais, laquelle est donc devenue depuis 1994 l'unique héritière de toutes leurs belles traditions.

Tous ces emblèmes ont leur histoire, hautement symbolique des vertus qui animèrent les Chasseurs Ardennais dès leur création. En 2004, souvenons-nous que trois de ces emblèmes leur furent, il y a septante ans déjà, solennellement remis par Sa Majesté le roi Léopold III. Lors de la commémoration à Arlon, en 1974, du quarantième anniversaire de cette remise, votre serviteur eut l'honneur et la fierté de porter le drapeau du 3^e Régiment de Chasseurs ardennais.

Major Bernard Neufort

Sources principales :

- Cdt A. Lecleir, *Emblèmes et citations des unités, Bruxelles, 1971*
- *Ordre général T/146 du 7 décembre 1995*

Le cadre officier du Bataillon Moto en captivité

(A remarquer la hure et la roue sur le fanion)



Debout, 3^e à partir de la G. : le futur Général Bergilez



Il y a cinquante ans

Dans «Le Chasseur Ardennais» N°1 (9^e année) de mars 1954, on pouvait lire :

- La relation des combats livrés par le 6 Ch A du 24 au 27 mai 40 dans la région de Gottem sur la lys. Ce récit a ceci d'original qu'il se base essentiellement sur le rapport qu'en fait le côté allemand. Le commandant du bataillon allemand chargé de prendre le village décrit bien les énormes difficultés qu'il a éprouvées à franchir la rivière d'abord, à s'emparer de la localité ensuite, malgré sa supériorité en armement lourd. Le bourgmestre



de Gottem a signalé en 1940 qu'il avait relevé sur le territoire de sa commune 992 tombes allemandes et 69 tombes belges...

- Un «Coup de Boutoir» qui réclame la création d'une Brigade de Chasseurs Ardennais, pas moins ! Un autre qui loue les qualités du nouveau fusil belge (le FAL) adopté par tous les pays de l'OTAN.

- Les souvenirs que Paul Talbot a gardés de son premier jour comme prisonnier de guerre après le combat de Bodange auquel il avait participé. Dans un style très agréable, il décrit le sort d'une partie des survivants de la 5^e Cie du 1 Ch A. La nuit du 10 au 11 mai passée dans l'église de Fauvillers, la marche vers Warnach et le passage de la Sûre où le pont détruit par les Chasseurs Ardennais causait bien du soucis aux Allemands, et surtout, le passage incessant des véhicules allemands, blindés et autres, soulevant des tempêtes de poussière qui rendaient l'air encore plus suffocant dans la chaleur du moment.

- Une suite à «La Campagne des 18 jours» par le Général Baron Boels dans laquelle il met en lumière les insuffisances au niveau du Haut Commandement Allié pendant la période du 21 au 27 mai en insistant sur le souci permanent des Britanniques et des Français de dégager leur responsabilité devant la tournure prise par les événements.

- L'annonce de la désignation du Major P. Forget comme commandant du 1 Ch A.

Souvenirs de Flawinne en 1939 (transmis par la Section de Namur).

Des hommes du 1 Ch A (voir béret), de la 1^{er} compagnie ? Qui sont-ils ?



Souvenirs encore de deux Chasseurs Ardennais tombés en mai 1940...



...à Temploux

A la glorieuse mémoire de
Monsieur Léon GEORGES

Chasseur Ardennais
né à La Gleize le 30 Octobre 1911, tombé pour
la Patrie à Temploux, le 12 Mai 1940.



...à Gothem
(voir aussi
couverture 1)

De Alain DEVIGNE, membre de la Section de Saint-Hubert, Vice-Président de la Section FNC-FNAPG de SAINTE-ODE qui nous conte les pérégrinations de son père pendant la Campagne des 18 jours.

Du 10 mai à Namur au 6 juin (retour au village natal de Bois-de-Villers), ce récit nous montre une fois encore comment le militaire «sur le terrain» peut percevoir les événements qui l'emportent. A côté des difficultés à survivre et à remplir sa mission et à côté souvent de l'horreur de certaines situations, la compréhension de ce qui se passe sur un plan un tant soit peu plus général est nulle.

Extraits :
«Vendredi 10 mai 1940

«DEVIGNE, LEBRUN, MALCOURANT, les dessinateurs au P.C., il y a Alerte». C'est par ces mots que l'on nous réveille en sursaut à 2 heures du matin. En pestant et geignant, nous nous lavons et nous équipons pour partir dans l'obscurité vers la Citadelle de Namur. Aucune nouvelle, personne ne sait rien, l'Etat-Major du VII^e Corps d'Armée se réfugie dans les souterrains, des avions passent salués par la D.T.C.A. Enfin, vers 10 heures, la radio d'une voiture d'un officier nous apprend la triste vérité : **c'est la guerre !**

Par ironie, nous arrivons du Ministère les Circulaires rétablissant les congés de cinq jours. Le ravitaillement nous parvient très tard. La journée est assez calme. A six heures, nous redescendons rue de Fer, où je rencontre mon frère Germain et Maman venus me dire "Au revoir".

Après une omelette réparatrice, on se couche pour se relever une dizaine de fois pour cause d'alerte.

Samedi 11 mai

Je pars à la Citadelle à 7 heures. Le travail y est normal. Le Colonel nous apprend que la D.T.C.A de Namur a abattu deux avions allemands. A midi, arrivent les premiers Français "Ah mes pauvres amis, vous voilà dans le bain avec nous" furent leurs premières paroles. Le Général français veut faire de Namur un second Verdun !!!!

Rien d'extraordinaire, je redescends à 18 heures. La nuit est peuplée d'alertes.

Dimanche 12 mai (NDLR : c'est la triste journée de Temploux)

Pour monter à la citadelle, je prends mes couvertures, coussin et barda et c'est complètement fourbu que j'y arrive. Peu après, les premières bombes tombent sur Namur (Ecole des Cadets - écluse de la Sambre).

Vers midi, nous descendons en camion à l'école de Salzinnes. A peine arrivés depuis un quart d'heure, voici que deux bombes tombent à proximité tuant deux civils. Nous apprenons que la rue Rogier et la Rue des Dames Blanches sont détruites. L'aviation allemande bombarde sans arrêt, nous passons la nuit après une journée dans la cave de l'instituteur.

Nous effectuons des patrouilles à la recherche d'espions, nous ne trouvons rien...

...Mardi 21 mai

On désigne les premiers camarades pour combler les vides d'autres régiments ce qui nous donne un cafard formidable. Mes amis LEBRUN et MALCOURANT sont désignés pour le 20 A.

La nuit, notre local est envahi par les "désignés" d'Andoy qui couchent avec nous attendant leur départ qui ne s'effectuera que le lendemain.

Mercredi 22 mai

Des "bruits" d'encercllement circulent, mais impossible d'avoir des nouvelles bien précises. MALCOURANT et LEBRUN partent à 13h30 pour rejoindre le 20 A. Pendant la journée, je rencontre DONNAT, DEVIGNE et Octave BERNET. Le soir, on me désigne comme estafette du Colonel près le 20 A à Meulebeke. Je pars en reconnaissance en camion et rentre à 23 heures m'étant perdu...

...Dimanche 26 mai (NDLR : les combats de Vinkt sont en cours)

Je communie au matin. A la messe de 10 heures, le village est bombardé par des obus de gros calibre faisant tomber du plâtras sur les fidèles, si bien que l'office se termine uniquement avec des prêtres et des soldats.

L'après-midi, vers 4 heures, nous nous déclarons prêts à partir et nous rassemblons sur la place. Cinq bombardiers arrivent et la place est couverte de débris. L'Adjudant HULSHAEGEN reçoit un éclat à la figure, une jeune fille est tuée...

...Mardi 28 mai

Lors de notre réveil, nous apprenons la capitulation de l'Armée belge.

Comment j'ai échappé à la Captivité :

A la capitulation, le 28 mai, je me trouvais à Ondank, hameau de Wingene où j'avais dormi dans une petite remise avec un chien blessé qui ne me quittait pas. Après une matinée de repos, les sous-officiers récoltèrent les cartouches qui nous restaient et nous reçurent comme instruction de nous rendre à Koekelaere. Comme nous avions tous un vélo, cela se fit assez facilement malgré les encombrements sur les routes : troupes allemandes, réfugiés et soldats belges ; de plus, il tomba une de ces averse, alors que depuis le 10 jusqu'au 27 nous avions eu un beau soleil qui faisait notre désespoir, car cela facilitait les attaques des stukas...»

Alors, Gustave DEVIGNE, aidé par la chance, entame un périple à pied, en vélo, en camion, et en tram qui le ramène à Bois-de-Villers le 6 juin, étant passé par Wingene, Thorout, Vilvorde, Aerschot, Diest, Bruxelles, Braine-l'Alleud et Namur.



Une pensée pour le 10 Li

Jules Wagner, classe 31 à la 6e Cie du 10 Li, mobilisé en 39 (8e Cie 1 Ch A)

(transmis par la Section d'Arlon)

Le Service Social des Chasseurs Ardennais...ancêtre de notre Fraternelle

Ci-dessous, une photo du Service Social des Chasseurs Ardennais de Bouillon en 1941.

Le service fonctionnait au profit des familles de prisonniers, les ressources financières provenaient de l'organisation de pièces de théâtre et de petites fêtes. Pendant l'année 1943, l'occupant exigea la fin de ces activités, car il pensait que ce service était également un lieu pour l'organisation d'un groupe de résistants.

En 1943, l'arrestation de Jean Richard et André Bauduin confirme l'inquiétude des Allemands. Nos deux héros seront fusillés à la prison de St Gilles le 22 avril 1943. (Texte du président de la Section de Bouillon R. Thomez.)



De G. à D. : rang supérieur : Jean Richard, André Bauduin, René Toussaint, Oscar Crasset

rang du milieu : Joseph Collard, Henri Gyssels, Marius Istace, Louis Gilles, Emile Nicolas, Gustave Bourgeois, Louis Gibou

rang du dessous : Gaston Tandré, Victor Serson, Arsène Uselding, Robert Toussaint, Honoré Parente, Roger Hardy, Léon Dewerixhas

(Photo fournie par G. Bourgeois, vice-président de la Section de Bouillon)

Des Chasseurs Ardennais...Place des Chasseurs Ardennais (Arlon)



Quelques représentants de la 6e Cie du 1 Ch A (sans date)

Rang du milieu à droite : Albert Matgen

Accroupi à droite : Jean Meyer

(Photo transmise par F. Lacroix, secrétaire de la Section d'Arlon)





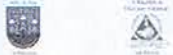
Contacts



Histoire archéologique de
6^e BATAILLON
DE
CHASSEURS ARDENNAIS



De sa sortie des sous-bois en 1974
jusqu'à sa dissolution en 1995, il a été
-DEBOUT SUR LA FRONTIÈRE-



Association des Anciens du 6^e Bataillon

HISTOIRE ANEC- DOTIQUE DU 6 ChA (suite)

11. On vous de- mande !

La célèbre sonnerie de trompette fut remplacée, dans plus de 300 foyers, par la réception d'un ordre de marche atterrissant chez des militaires de la classe 67,

11 ans après leur démobilisation !

Les nouvelles dispositions valables pour les bataillons de garde mélangeant toutes les armes, les rappelés provenaient aussi bien de l'artillerie, du génie, de la logistique, etc... que de l'infanterie ou des para-commandos.

Ce contexte, apparemment défavorable, fera cependant le succès du rappel dans la mesure où, au maximum du possible, chacun fut employé en fonction de ses références et de ses aptitudes.

Pour coller à la réalité d'une éventuelle mobilisation, le rassemblement eut lieu à Horion-Hozémont, endroit-même prévu par les dispositions « temps de guerre » et selon le scénario classique : accueil, formalités administratives, contrôle médical, mise au point des fonctions, etc

Les activités devant se dérouler à Elsenborn, une partie du cadre était resté sur place, l'autre s'occupant de la réception des rappelés à Horion-Hozémont.

L'arrivée de gens de 31 ans de moyenne, incapables de rentrer dans l'uniforme de leurs 20 ans, la plupart très bien installés dans leur vie professionnelle (un d'entre eux fit sensation en débarquant d'une splendide Porsche conduite par une blonde tout aussi splendide), cette arrivée, donc, fut assez folklorique.

Nous avons paré à un possible désordre en obtenant du Noyau Mobilisateur la faveur d'offrir à nos « invités » des sandwiches, du café et du cacao. Tout le monde sait que quand un soldat mange, il est satisfait et qu'il reste calme.

Le petit mot d'accueil du Commandant en Second présentant l'état-major du bataillon au garde-à-vous fut écouté dans le plus grand silence et les formalités effectuées dans les meilleurs délais, chacun recevant un papillon lui indiquant sa compagnie et le numéro du camion où il devait s'embarquer et qui, comme les autres, était aligné au cordeau dans la cour du quartier.

Après les opérations d'accueil, et même un contrôle des brevets « moto », tout le monde quittait Horion-Hozémont avant 14 heures pour rejoindre Elsenborn. (Le Commandant du Noyau Mobilisateur se souvenait que, souvent, lors de rappels analogues, des gens tournaient encore à 18 heures dans les allées du dépôt). Les petits incidents mécaniques furent réglés par des militaires dont certains avaient 15 ans de pratique dans le garage paternel et la colonne arriva sans encombre à destination.

Deux heures après, nous avions, enfin, des militaires devant nous, tous ayant accepté de coiffer le béret de Chasseur Ardennais, y compris les paras.

Les chefs de pelotons et les sous-officiers les accueillèrent pour en faire des membres de la famille du 6 ChA et rafraîchir leurs connaissances et leurs réflexes de 1967. Ce fut fait vite et bien et

le rappel démarrerait sur les chapeaux de roues. Une prochaine expédition en parlera dans le détail.

(à suivre)

On peut se procurer le livre auprès de l'Amicale du 6e Chasseurs Ardennais
Rue Valeureux Champs, 20
4632 CEREXHE.
Tél. : 04/343.06.34
par virement de 7,50 (port inclus) au compte
numéro : 240-0608827-59
(Voir description dans le N° 215)

Devinette

Ce beau militaire qui promène sa fiancée et qui ne porte pas ici le béret de Chasseur Ardennais a pourtant servi de longues années dans un Régiment de Chasseurs Ardennais. Qui l'a reconnu ?



Avis de recherche lancé par A. Tombeur

Toute personne ayant servi au peloton de marche Chasseurs Ardennais classe 1957 à Siegen RFA et Vielsalm, est priée de prendre contact avec Monsieur Alexis Tombeur, rue Pierre Blanche n° 15 à 6840 Warmifontaine.

De A. Reiser (membre de la sous- section de Martelange), Belle Vue 22 à L-8832 Rombach.

Notre ami Alphonse a été co-organisateur d'une journée du souvenir mise sur pied le 23 décembre dernier à l'intention d'un groupe de sept jeunes sous-officiers américains de l'Air Base de Spangdahlem en Allemagne. Ces jeunes ont été tout heureux et particulièrement émus de pouvoir visiter quelques hauts lieux des faits d'armes de leurs anciens de 1944 tant au Grand-Duché que dans la province de Luxembourg. Ils sont notamment passés par Perlé, Bastogne et...notre Monument de Martelange où ils ont été photographiés après avoir voulu coiffer notre glorieux béret. Belle opération du souvenir en même temps que de relations publiques !



Les jeunes militaires américains à
Martelange

Envoi de M. Trembloy, président de la Section de Ciney



Beverloo 1933. Encore « huit » pour ceux-
là qui devaient être parmi les premiers
bérets verts.

Assis 1er à G. : F. Rodoux
Debout 4e à D. : L. Henrotin



A Otré Bihain ? (sans date).
Couché à D. : L. Henrotin, tombé à Vinkt
le 27 mai 1940.
A genoux : F. Radoux, décédé en 1984.



Classe 38. V. Antoine (Assis 2e à G.) a fait
son instruction à Flawinne en 1938 et est
ensuite passé au 1 Ch A-2e Cie en 1939.



La Compagnie école des Chasseurs Ardennais à Arlon en 1936.

Marcel Lequeux est celui de gauche du duo central



Les élèves casqués (Marcel Lequeux au centre en haut) sont prêts pour l'exercice.
Les autres au centre sont bons pour la corvée.

Madame Elizabeth Buffet, épouse de Marcel Lequeux, citée à l'ordre du jour de l'Armée Secrète (secteur Orchimont-Vresse), est accueillie en 1944 par les membres de son groupe à Petit-Fays (Bierval).



Au Régiment Au Régiment Au Régiment Au Régiment Au Régiment Au Régiment

Exercice FIBUA à Lagland

Mercredi 14 janvier, depuis 8 heures du matin, le village d'Asperulange a perdu de sa quiétude. En effet, depuis le début de la semaine, nos deux compagnies de fusiliers pratiquent les différents drills (individuel, d'équipe



et de section) indispensables à la pratique du combat en milieu urbain.

Certains les découvrent, d'autres les peaufinent tandis que les gradés enseignent, corrigent et contrôlent le travail des équipes et des sections. Tout cela se réalise par atelier dans un calme apparent, sans précipitation, sous le contrôle discret du Chef de

Corps et du Cdt MARTEAU (AS3) sans ajouter de pression supplémentaire aux exécutants. La volonté d'être prêt pour le camp de MARNEHUIZEN apparaît clairement.

Le CSM de la 2 Cie, l'adjudant SOVET, nous confiait qu'il était agréablement surpris par la motivation affichée de l'ensemble du personnel malgré les conditions atmosphériques adverses rencontrées depuis le début de la semaine. Le Sdt BRIERS blessé au dos lors d'une séance de franchissement d'obstacles nous rappelle que le FIBUA reste un combat exigeant et difficile. Espérons que cet accident restera isolé et rappelons qu'une bonne condition physique et une utilisation correcte des techniques apprises restent les meilleurs atouts pour éviter d'autres accidents.

Au coin d'une maison, le Capitaine GOUEMANT m'avouait que cette semaine était aussi une semaine de cohésion pour sa compagnie. En effet, son CSM, le 1 SM DESAIT et lui-même viennent d'être mis en fonction ; cette semaine leur aura permis de découvrir le personnel composant la compagnie. Au sein des pelotons, les dernières mises en fonction avaient perturbés quelque peu l'ensemble des gars, cette première mise en jambe aura permis de remettre un nom, un visage sur chaque fonction. Ouf !

Le repas de midi, pris à l'abri d'un hangar, me donna l'occasion de m'entretenir avec le 1SD JOSPIN, estafette du 3^e peloton de la 3. Ici, à Lagland, je travaille comme un fusilier me dit-il, le niveau peloton n'étant pas encore d'application. Il est aussi normal que je maîtrise les drills individuels. Mardi soir, nous avons effectué le franchissement de la fenêtre en feu, exercice impressionnant mais pour lequel je n'avais aucune appréhension.

Les faits actuels, la guerre en Irak entre autres démontrent l'importance qu'a pris le combat en localité. L'agencement des maisons composant le village d'ASPERULANGE démontre la nécessité et l'importance de l'entraînement que nous menons. Mon avis personnel est que nous n'en faisons jamais assez, il y a toujours à apprendre, ajouta-t-il.

Texte : Adjt D. Richard. Photo : 1 Cpl Chef Tilmant

L'adieu aux armes du Colonel BEM Jacques

Le 13 février, le Régiment a salué le départ à la retraite du Colonel BEM Jacques en présence de nombreux invités parmi lesquels beaucoup de ses anciens collaborateurs.



Le salut aux drapeaux du 1 Ch A, du 2 Ch A et du Régiment de Ch A.

Ravi par le petit souvenir !



Vogelsang du 26 janvier au 6 février.



Restriction budgétaire oblige, cette période de camp est particulière. En effet, d'une part, le personnel rentrera en week-end et d'autre part, une partie de la Cie EMS restera à Marche la deuxième semaine.

Objectif de cette période : la cohésion et le combat en milieu urbain (FIBUA) Bien que perturbé la première semaine par des chutes de neige, le verglas et par conséquent les déplacements plus difficiles, ce premier camp de l'année connaît une activité intense.

La 2^e et 3^e Cie se relaient au village fantôme de Wolseifen pour acquérir les nouveaux procédés de combat en milieu urbain. Tir FNC, stands de combat pour sections à pied, parcours de tir individuel et enfin tir Mi .50 et Ca 25mm viennent compléter leur programme.

Pour la Cie EMS, les activités collectives sont plus restreintes étant donné le travail spécifique de la plupart de ses membres. Cependant, chacun aura l'occasion de tirer au FNC, de faire un parcours individuel au fusil et au pistolet, de tester l'efficacité du masque anti-gaz et pour le personnel disponible, de participer à une marche d'orientation de nuit.

Chacun à son niveau aura participé à la réussite de ce camp.

Texte : Adjt Chef A. Dehaen. Photo : Cpl Chef V. Bordignon

Les Voeux

Comme il est de tradition en ce début d'année nouvelle, une délégation représentative du Regt s'est réunie pour souhaiter les vœux au Chef de Corps. Ce 16 janvier en fin de journée, des Chasseurs Ardennais de chaque catégorie ont assisté à l'allocution du Commandant en second. Au nom du Regt, il souhaite au Chef de corps ainsi qu'à sa famille une bonne année. Les vœux se terminent par un verre de l'amitié en toute convivialité.

Texte et photo : Cpl Chef V. Bordignon



Cet exercice est destiné aux états-majors de bataillons et de compagnies. Il est organisé par l'état-major de la brigade et se déroule à AMERSFOORT (NL) à quelque 300 Kms de Marche-en-Famenne.



Son but est d'entraîner les différents échelons à la planification, l'application des procédures d'état-major, la prise de décision et la conduite des opérations. Il sert également à entraîner le PC Bn à l'installation et à la désinstallation de ses différents éléments. Une fois n'est pas coutume, l'état-major du Regt se retrouve sur le terrain tandis que les Cies et PI Spec s'installent dans une caserne hollandaise. Le combat de ces derniers se menant sur ordinateur, ils ont rejoint leur cantonnement le samedi pour faire pendant deux jours l'apprentissage de la guerre par écran interposé. Chaque cellule dispose d'un ordinateur, d'une carte et de moyens radios pour assurer les liaisons vers l'échelon supérieur. Les cellules d'appui tel le CTrn, le Fd Trn se retrouvent dans un couloir tandis que les unités de combats dans un autre. Les cellules se relayeront par équipe de deux, le plus doué en informatique s'occupant de l'ordinateur, le second tiendra à jour la carte, le journal de campagne et les liaisons radios.

L'Adjt Galderoux, dont c'est le dernier exercice en tant que mortier, affirme avoir appris beaucoup sur le travail d'un bataillon en opération. En effet, l'écran affiche la totalité des éléments de manœuvre et cela permet ainsi de suivre l'évolution globale du bataillon ce qui n'est pas possible en étant sur le terrain.

Ce n'est que le lundi que le personnel de l'état-major bataillon rejoint Amersfoort pour s'installer directement sur le terrain. Vers 18 Hr, le PC est prêt à mener le combat. Dans la soirée, les ordres sont donnés et les éléments de manœuvre mis en place. Mardi 08 Hr, les hostilités débutent. Les différents procédés de combat seront revus pendant les trois jours. Ainsi, le Regt marchera à l'ennemi en effectuant le dépassement du 12/13 Li, mènera une attaque, défendra l'objectif conquis et dans le cadre de la manœuvre retardatrice, recueillera, défendra temporairement et mènera le combat continu dans la profondeur. Tout cela bien entendu sur carte et ordinateur. Le PC fera un déplacement le mercredi fin de matinée afin de revoir le drill de démontage et remontage rapide lors d'un changement de position. Chaque participant a ainsi revu son rôle et tiré les leçons afin d'améliorer son efficacité et sa méthode de travail au sein du PC



Texte et photo : Adjt Chef A. Dehaen

Au cimetière américain de Neuville-en-Condroz

Depuis 1999, les Officiers, Sous-Officiers et Volontaires du Régiment parrainent des tombes de soldats américains tombés sur notre sol pendant la Seconde Guerre mondiale et enterrés au cimetière de Neuville-en-Condroz.

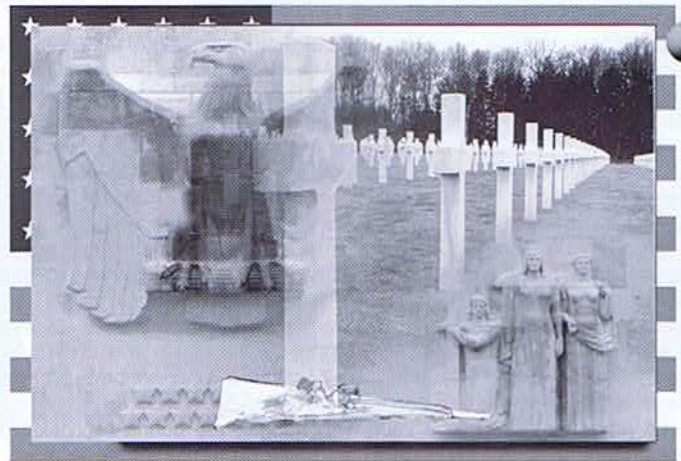
A titre individuel ou collectif, cette année, 40 Chasseurs Ardennais ont fleuris la tombe de leur filleul. Le but de ce parrainage est de perpétuer le souvenir de ceux qui sont tombés au champ d'honneur pour notre liberté.

Le cimetière de Neuville-en-Condroz est l'un des quatorze cimetières permanents américains de la Deuxième Guerre Mondiale établis hors des Etats-Unis. Un cimetière provisoire y fut établi le 8 février 1945. Lorsque, après la Guerre, ce lieu fut retenu pour devenir le site d'un cimetière permanent, le peuple belge, par l'intermédiaire de son Gouvernement, accorda aux Etats-Unis le libre usage du terrain à perpétuité. Un grand nombre de combattants inhumés en ce lieu périrent au cours de la dernière grande contre-offensive ennemie dans les Ardennes en décembre 1944 et janvier 1945.

462 disparus ont leur nom gravé dans le granit gris des douze plaques disposées sur les côtés est et ouest du Mémorial. Un astérisque indique ceux dont les dépouilles mortelles furent retrouvées par la suite et identifiées avec certitude. Un escalier à larges marches conduit au carré des tombes, où 5328 combattants américains sont enterrés.

L'aménagement de ce lieu fut achevé en 1960 et la cérémonie d'inauguration eut lieu le 11 juillet de cette même année en présence de S.A.R. le Prince Albert de Belgique.

Texte et Photo : Cpl Chef V Bordignon



Encore un photo de l'exercice FIBUA à Lagland



Si vous partez à Dallas et que vous voulez avoir là-bas des nouvelles des Chasseurs Ardennais : soit, vous emportez les vingt-cinq dernières revues dans votre valise ; soit, vous téléphonez tous les soirs au secrétaire national ; mieux, vous trouvez une connexion internet et vous nous «visitez». C'est ce qu'a fait l'Adjudant Joseph Mahieux aux USA ; voir ci-après.

Notre site internet a déjà été visité près de 16000 fois. Hélas, il ne s'agit pas d'autant de visiteurs ! La plupart sont des super-fidèles qui nous regardent très souvent. Le programme Excel nous annonce pour le 12 septembre prochain la 20000e visite: vous peut-être!

Voyons maintenant quelques «courriels» choisis parmi tous ceux qui nous sont parvenus ces trois derniers mois.

De l'Illinois (USA)

I am a retired scientist and businessman who has traveled extensively during my career. Travel and European military history have always been my interests. I am now in the process of preparing a tour guide of northern France and Belgium, which focuses upon the military battlefield sites and museums. We are particularly interested in the events of May 1940 for inclusion into the book. We would like to visit the Musée des Chasseurs Ardennais in April 2004 to learn about their contribution to the fighting against the German invasion. I understand that the museum is not open until July, is it possible to be provided with a private tour? Thank you for your help,

r_mueller@comcast.net

[Nos amis du musée ont encore quelques semaines pour apprendre l'anglais !]

Encore aux USA

Je suis en visite chez mon fils aux USA, et il m'a montré votre page internet sur les Chasseurs Ardennais. Étant vice-président et trésorier de la section de Namur et ne possédant pas d'ordinateur, j'ai été fort impressionné par les articles et les photos de votre page. Je vous en félicite. Résiste et mords ! Adj e.r. Mahieux

Madame 10000e visiteuse du site ! «Je vous souhaite, ainsi qu'à nos valeureux Chasseurs Ardennais, de très bonnes fêtes de fin d'année. A bientôt. Corinne.» Corinne.Michel@brutele.be

Un fidèle de la Section Régimentaire: Sur certains sites il est possible, lorsque l'on clique sur une photo en miniature, de l'agrandir plein écran, ce qui donne un bon résultat. A étudier sur votre site non? Enfin félicitations pour le site qui s'améliore de jours en jours. Bonne fêtes de fin d'année à tous. Christian.Rosy milicien classe 1974. Toujours présent à chaque manifestation. [suggestion réalisée pour la page «monuments»]

Des Vosges, en France

Vice-Président des Marins Anciens Combattants de Charmes, ville Française jumelée avec Bertrix et membre sympathisant de la section locale depuis plusieurs années. Plusieurs fois par an, Bertrigeois et Carpinien se retrouvent au coude à coude, lors de cérémonies tant à Charmes qu'à Bertrix. Ces rencontres ne font que renforcer l'amitié qui nous unit, et c'est toujours avec émotion que nous les attendons. Lecteur régulier de votre revue, je tiens à vous féliciter pour la qualité des articles et leur présentation [pour vous ça Président !]. Alors longue vie à la Fraternelle et tous mes vœux pour l'année 2004. Pierre Thomas.9 rue du Patis. F-88130. Charmes.

Du 1er Guides. Me permettez-vous de mettre un lien entre mon site et le vôtre, déjà placé sur notre page «Liens Amis», si mon site ne vous convient pas, je le retirerai de suite. http://regimentpremierguides.ibelgique.com [OK]

De Nancy. Laissez moi en premier lieu vous présenter mes meilleurs vœux pour vous-même et l'association pour 2004. J'ai été très intéressé

Mieux lire petite police
 Home
 Monuments
 Sonnets
 Décorés 02
 Régiment
 La devise
 Garnison
 Régim-Ter
 Histoire
 Partez
 Citations
 Revues
 Williamstad
 Musée
 Fraternelle
 Conseil
 Membres
 d'honneur
 Revues
 Revues 2004
 Martelange
 Biblio
 Tronche
 MEGA
 Marche
 Amit
 Rust
 Liens

FRATERNELLE ROYALE DES CHASSEURS ARDENNAIS

1934 2004

Soyez bienvenu dans les pages internet de la FRATERNELLE ROYALE DES CHASSEURS ARDENNAIS

Soyez aimable d'envoyer vos commentaires à l'adresse redac.revue.cha@skynet.be

Choisissez votre sujet dans le menu à gauche
 Pour le voir en entier, réduisez la taille de la police. Travaillez en plein écran - touche F11
 Pour revenir à cette page, cliquez sur "HOME"

Vous êtes le visiteur n° 15346
 1998 Jean-Marie Castermans

<http://users.skynet.be/frat.royale.cha>

par la lecture du site Internet de la Fraternelle. Je souhaiterais adhérer à la Fraternelle en tant que membre sympathisant pour les motifs suivants :

- ma famille maternelle est belge de Bertrix, plusieurs membres ont été chasseurs ardennais. Ma mère était engagée à l'Armée Secrète dans le secteur de Bertrix.

- je suis officier de réserve français actif, issu des «chasseurs à pied», le 30e bataillon de Lunéville

- mon ancien régiment de réserve, le 149e RI, régiment de tradition des Vosges, avait pour devise «Résiste et Mord» (voir la page devise de votre site !)

sh149.30@libertysurf.fr

J'ai visité votre site, et j'ai vu des photos des casernes des FBA. (Spich et Siegburg). Moi-même je travaille sur un site qui donne un résumé des casernes en FBA : <http://users.pandora.be/Dirk.Duym1/bsd.htm>

Monsieur, par hasard j'ai découvert le site des Chasseurs Ardennais. Avec une grande émotion, j'ai revu le quartier de Spich où j'ai effectué mon service à la 3e Cie en 1961. J'ai maintenant 62 ans ; que de bons souvenirs revenus à la mémoire notamment de revoir le cinéma, un peu plus loin il y avait les mess officiers et sous-officiers, et puis le petit café (la cabane). Je vous félicite pour votre site. Comment faire pour devenir membre et recevoir la revue ? rue des hirondelles 6 1400 Nivelles

dancot_michel@skynet.be

Les «Limburgse Jagers» vont se rapprocher: «Uw blad lees ik ook met veel interesse en plezier door evenals Uw website. Juist Uw organisatie van de fraternelle is voor ons een voorbeeld aangezien wij niet zo gespreid zijn georganiseerd maar daar wel naar willen streven. Ik hoop dat we in de komende jaren nog mer contacten kunnen leggen met Uw fraternelle en regiment. Ons bataljon zal namelijk in 2006 van Seedorf in Noord Duijstland naar Oirschot bij Eindhoven verhuizen. Alsdan zal een betere uitwisseling mogelijk zijn. Tot nu toe zijn alleen de commandanten met elkaar in contact. Met jagersgroot Nico Vroom»

Sgt Gravy au 1 ChA en 1994. J'aimerais bien avoir des nouvelles de notre régiment. Merci de me recontacter. Bien à vous Gravy.Fabien@brutele.be [c'est fait]

Les messages de nos correspondants ont été raccourcis et/ou résumés pour des raisons d'espace. j-m-c@skynet.be

Ancien du 3ChA, sergent CSOR à Vielsalm en 1973 et 1974. Membre de la Fraternelle, section de Vielsalm, j'ai lu un jour dans votre revue qu'il était possible de parrainer la tombe d'un soldat mort pour délivrer notre sol. Je serais heureux de connaître maintenant les modalités de ce parrainage. Vous serait-il possible d'en parler dans votre intéressant site que je visite très régulièrement ? Je vous remercie très vivement. henri.debruyne@skynet.be

Recherches

*** Ancien des chasseurs ardennais de 1974 cela ne s'oublie pas, je collectionne des reproductions de sangliers ; alors, pourriez-vous me renseigner si je pourrais en trouver une du monument de Martelange merci. pauwels.jp@pi.be

*** Je suis né à Siegburg ainsi que mes deux frères - nés en 49 et 52. Nous y sommes retournés. Un grand moment de nostalgie. Près de la maison natale, se trouve une caserne où papa - Georges Tumerelle - était Sergent aux Chasseurs Ardennais. J'ai quitté l'Allemagne fin 1953. Quelqu'un a-t-il des souvenirs, photos, textes, de cette période, de cette personne, de ces lieux ? Avez-vous une bibliothèque sur Net ? centsix@msn.com

*** De Madrid: Bonjour je suis Roger Hallin classe 66. Depuis ma démobilisation, je n'ai eu aucun contact avec qui ce soit, et j'aimerais savoir si vous avez des ChA Eclaireurs de 1966 qui font partie de la fraternelle. De plus, j'étais musicien de l'orchestre et à la première Marche du Souvenir, nous jouions tous les soirs dans le camp, et dans les villages. Un film de la marche, ainsi que de ces soirées existe ; en avez-vous connaissance? Si vous pouviez m'écrire à ce sujet. Je vous souhaite à vous et à votre famille un joyeux Noël et une bonne année 2004. Madrid Espagne desincal@desincal.com

*** De Leiden aux Pays-Bas. J'ai tapé «Chasseurs Ardennais» sur Google et j'ai découvert l'existence de votre site internet sur le régiment des Chasseurs Ardennais. Je trouve celui-ci particulièrement bien fait et je suis ravi que quelqu'un entretienne ainsi le souvenir de ce régiment. Bonne année 2004 ! Bernard Mignon, Leiden (Pays-Bas) ; ancien milicien du 3ChA de Vielsalm (Cie germanophone). PS: qu'est devenu le commandant Dengis qui la commandait ? bernard_mignon@yahoo.com

*** Je cherche à joindre le 1Sgt Morue, lui-même chasseur ardennais. pjdexthe@hotmail.com

C'était au temps où les Chasseurs Ardennais avaient encore leur musique ...



Photo de Jean Octave prise en 1973 au départ de la MESA

<http://users.skynet.be/frat.royale.cha>